Pro-ARIDES

Programme Agroalimantaire pour la Resilience Integree et le Developpement Economique du Sahel

# Capitalisation des Expériences du Programme Agro-alimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Économique du Sahel (Pro-ARIDES) - Mali

**Réalisation :** CENTRE D'EXPERTISE D'ETUDES, DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT EN DEVELOPPEMENT (Groupe CEFAD Sarl), Bamako, Sébénikoro, immeuble CEFAD, près du Poste de Contrôle,

**66 81 78 41 - 77 16 50 19// 75 31 35 58,**
cefadconsult@gmail.com - gdkebe@gmail.com

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands
Ministry of Foreign Affairs of Denmark
SNV
care
Wageningen University & Research
KIT Institute

# SOMMAIRE


REMERCIEMENT 4

LISTE DES SIGLES 5

INTRODUCTION 8

APPROCHE COMMUNAUTAIRE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU MALI 14

**Expérience 1 : Réalisation des pares-feux pour la sécurisation des ressources naturelles 15**

1.1. Contexte 15
1.2. Problématique 15
1.3. Objectif 15
1.4. Activités réalisées par le Programme 15
1.5. Résultats atteints 17
1.6. Enseignements tirés 18
1.7. Possibilité de réplicabilité 20
1.8. Les conseils aux acteurs pour la réplication sont : 21

**Expérience 2 : Conservations des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols par les communautés 22**

2.1. Description de l'expérience 22
2.2. Problématique 22
2.3. Objectif 22
2.4. Activités réalisées 22
2.5. Résultats atteints 24
2.6. Enseignements tirés 25
2.7. Possibilités de réplication 27
2.8. Les conseils pour la réplication de ces actions sont : 28

**Expérience 3 :Mise en place et Renforcement des Commissions Foncières Villageoises par le Programme 29**

3.1. Description de l'expérience 29
3.2. Problématiques 29
3.3. Objectif 29
3.4. Activités réalisées 29
3.5. Résultats atteints 31
3.6. Enseignements Tirés 32
3.7. Possibilité de réplication 33
3.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs sont : 34

APPUI INTEGRE DE PROXIMITE AUX MENAGES EN CONSEIL A L'EXPLOITATION FAMILIALE AU MALI 35

**Expérience 4 :Transfert des compétences/renforcement des capacités des relais communautaires 36**

# SOMMAIRE


4.1. Description de l'expérience 36
4.2. Problématiques 36
4.3. Objectif 36
4.4. Activités réalisées 37
4.5. Résultats atteints 39
4.6. Enseignements tirés 40
4.7. Passibilité de réplication 43
4.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs : 44

**Expérience 5 :Contribution de Pro-ARIDES dans la mise à échelle des variétés biofortifiées et l'accompagnement des OP dans le processus de certification des semences 45**

5.1. Description de l'expérience 45
5.2. Problématiques 45
5.3. Objectif 45
5.4. Activités réalisées 45
5.5. Résultats atteints 46
5.6. Enseignements tirés 47
5.7. Possibilité de réplication 48
5.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs sont : 50

MECANISME D'AMELIORATION DE LA REDEVABILITE DES ELUS COMMUNAUX POUR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICE PUBLIC AU MALI 51

**Expérience 6 : Gouvernance locale et Participation citoyenne aux affaires publiques 52**

6.1. Contexte de l'expérience 52
6.2. Problématique 52
6.3. Objectifs 52
6.4. Activités réalisées 53
6.5. Résultats atteints 54
6.6. Enseignements tirés 56
6.7. Possibilité de réplication 58
6.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs sont : 60

**Expérience 7 :Amélioration des recettes fiscales des collectivités - mobilisation des ressources au niveau des communes 61**

7.1. Contexte de l'expérience 61
7.2. Problématique 61
7.3. Objectifs 61
7.4. Activités réalisées 61
7.5. Résultats atteints 64
7.6. Enseignements tirés 66
7.7. Possibilité de réplication 68
7.8. Les conseils pratiques vis-à-vis des acteurs sont : 69

# REMERCIEMENT

Le bureau CEFAD tient à remercier tous les acteurs pour leurs contributions importantes à la réalisation de la présente capitalisation.

Les partenaires de mise en œuvre : SNV, Care International, CNOP, AMAPROS, ADR de Ségou et Mopti, NEF, surtout les experts thématiques / coordinateurs qui ont accompagné tout le processus de capitalisation

Les chercheurs : WUR, KIT, Groupe ODYSSEE, IER, ICRISAT

Les communes des régions de Bandiagara et de San rencontrés au cours de la mission

Les cibles des domaines capitalisés : communautés locales, animateurs relais, producteurs semenciers, SGRN, COFO, OJ, OF.

# LISTE DES SIGLES

| Sigles | Définitions |
|---|---|
| ADC | Agent de Développement Communal |
| ADR | Agence de Développement Régional |
| AG | Assemblée Générale |
| AMAPROS | Association Malienne pour la Promotion du Sahel |
| ANICT | Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales |
| ASACO | Association Santé Communautaire |
| AUEP | Association des Usagers d'Eau Potable |
| BPA | Bonne Pratique Agricole |
| CAFO | Coordination des Associations et ONG Féminines |
| CAP | Centre d'Animation Pédagogique |
| CCJ | Conseil Communal des Jeunes |
| CCVD | Comité de Contrôle et de Veille du Développement |
| CDQVF | Comité de Développement de Quartier, Village et Fraction |
| CEAP | Champ Ecole Agro Pastoral |
| CEC | Caisse d'Epargne et de Crédit |
| CEF | Conseil d'exploitation Familiale |
| CGRN | Comité de Gestion des Ressources Naturelles |
| CGS | Comité de Gestion Scolaire |
| CGT | Conseils à la Gestion des Troupeaux |
| CLGRN | Comité Local de Gestion des Ressources Naturelles |
| CNOP | Coordination Nationale des Organisations Paysannes |
| COFO | Commission Foncière |
| COFOCOM | Commission Foncière Communale |
| COFOV | Commission Foncière Villageoise |
| CRRA | Centre Régional de Recherche Agricole |
| CES/DRS | Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols |
| CSCOM | Centre de Santé Communautaire |
| CSREF | Centre de Santé de Référence |
| CVCC | Comité de Veille et de Contrôle Citoyen |

# LISTE DES SIGLES

| | |
|---|---|
| **DNEC** | Direction Nationale de l'Etat Civil |
| **DRA** | Direction Régionale d'Agriculture |
| **FECC** | Fonds d'Epargne et de Crédit des Conseils |
| **FUAPAD** | Fédération des Unions et Associations pour la Production Agricole et le Développement |
| **GIRE** | Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| **GRN** | Gestion des Ressources Naturelles |
| **HIMO** | Haute Intensité de Main d'œuvre |
| **ICRISAT** | Institut international de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales |
| **IER** | Institue d'Economie Rurale |
| **LFA** | Loi relative au Foncier Agricole |
| **MR** | Mobilisation des Ressources |
| **NEF** | Near East Foundation |
| **OF** | Organisation Féminine |
| **OGSP** | Organe de Gestion des Services Publics |
| **OJ** | Organisation des Jeunes |
| **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **OP** | Organisation Paysanne |
| **OPB** | Organisation de Producteurs de Base |
| **OSC** | Organisation de la Société Civile |
| **PDESC** | Programme de Développement Economique Sectoriel et Culturel |
| **PM** | Périmètre Maraicher |
| **PMA** | Plateforme Multi-acteurs |
| **PME** | Petite et Moyenne Entreprise |
| **PMI** | Petite et Moyenne Industrie |
| **PMR** | Plan de Mobilisation des Ressources |
| **PP** | Pratique Paysanne |
| **Pro-ARIDES** | Programme Agro-alimentaire de Résilience Intégrée et de Développement Economiques du Sahel |
| **PSAN** | Plan de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel |

| | |
|---|---|
| **PSDR** | Plan Stratégique de Développement Régional |
| **PSEA** | Plan de Suivi – Evaluation et Apprentissage |
| **PSH** | Personne en Situation Handicap |
| **PTAT** | Plan Triennal d'Appui Technique |
| **PTF** | Partenaire Technique et Financier |
| **PV** | Procès-Verbal |
| **RC** | Renforcement de Capacités |
| **RECOTRAD** | Réseau des Communicateurs Traditionnels |
| **RNA** | Régénération Naturelle Assistée |
| **SAT** | Schéma d'Aménagement du Territoire |
| **SEGAL** | Secrétaire Général |
| **SGRN** | Structure de Gestion des Ressources Naturelles |
| **SLH** | Service Local Hydraulique |
| **SLPIA** | Service Local de Productions Industrielles et Animales |
| **SNV** | Organisation Néerlandaise de Développement |
| **TDR** | Termes De Référence |
| **TDRL** | Taxe de Développement Régionale et Locale |
| **UACT** | Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian |
| **VSLA** | Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit |

# INTRODUCTION

# Présentation du Programme

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Agroalimentaire pour la Résilience intégrée et le Développement Économique du Sahel "Pro-ARIDES", il a été défini huit (8) domaines de développement de connaissances du programme

1. les systèmes alimentaires et la nutrition,
2. la gestion des ressources naturelles et des terres,
3. la finance inclusive et décentralisée.
4. le renforcement des entreprises locales et des organisations locales d'agriculteurs et d'éleveurs,
5. les systèmes de prestation de services performants,
6. l'augmentation de la demande d'aliments locaux,
7. l'adaptation au changement climatique
8. l'inclusion sont abordés de manière transversale dans chacun des thèmes.

Le programme a pour objectif général de **« contribuer à une résilience, une sécurité alimentaire et des revenus des ménages agricoles et (agro-) pastoraux accrus dans la zone soudano-sahélienne du Burkina, du Mali et du Niger, grâce à des institutions et organisations décentralisées efficaces pour une prestation de services, gestion des ressources naturelles et des terres et un développement économique local améliorés ».**

Le Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique au Sahel (Pro-ARIDES), est d'une durée de 10 ans en deux phases de 5 ans (2021-2030). Il est financé par la coopération néerlandaise et danoise pour un budget total de plus de 105 millions d'Euros pour les 03 pays.

## Les trajectoires vers le changement développés par le Programme sont :

**Trajectoire 1 :** Gestion de l'alimentation, des exploitations agricoles et des troupeaux améliorés pour des systèmes de production plus résilients et une meilleure nutrition des ménages.

**Trajectoire 2 :** Opportunités d'affaires, de services et d'emploi et liens avec le marché améliorés, générant ainsi une plus grande valeur économique

**Trajectoire 3 :** Gestion durable des terres, de l'eau et des autres ressources naturelles grâce à des dispositifs permettant l'utilisation pacifiée et collective des ressources

**Trajectoire 4** : transversale - Genre, jeunesse et inclusion pour le développement de systèmes alimentaires résilients

**Trajectoire 5 :** Sous-jacent - Renforcement des institutions pour rétablir un contrat social

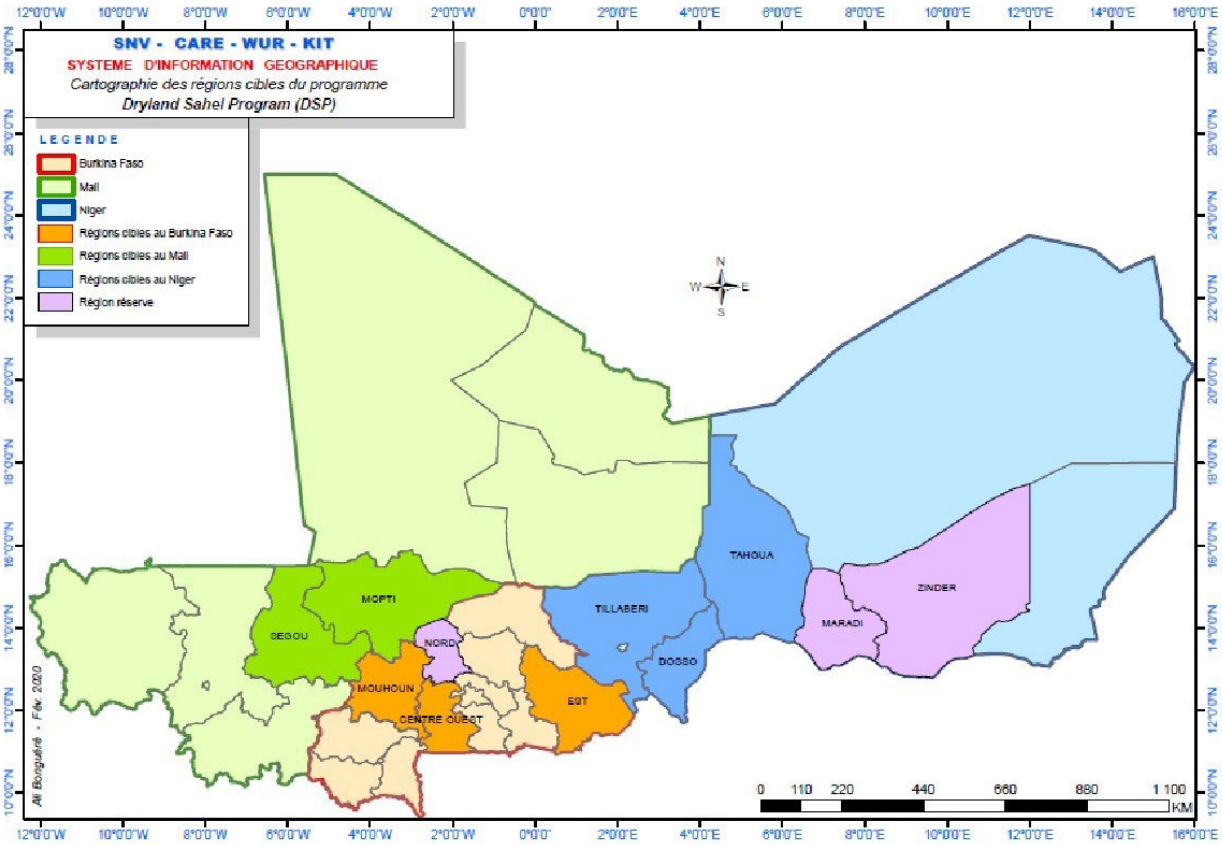


## Les zones d'intervention du programme au Mali sont

| Régions | Cercles | Communes |
|---|---|---|
| San | San | San, Kaniegué, Kava, Sourountouna, Waki |
| | Tominian | Tominian, Benena, Diora, Fangasso, Koula, Lanfiala, Mafoune, Mandiakuy, Ouan, Sanekuy, Timissa, Yasso |
| Bandiagara | Bankass | Baye, Diallassagou, Koulogon-Habbé, Ouenkoro, Ségué |
| | Koro | Koporo Na, Koporo Pen, Pel Maoude, Barapireli, Madougou |

Source : Pro- ARIDES, 2024

# Contexte et objectifs de la capitalisation

Une stratégie de développement des connaissances a été développée en début d'année 2023 à travers laquelle le champ des connaissances a été structuré autour de la **i) recherche action, ii) la capitalisation d'expérience et iii) les évidences sur les changements systémiques.** Ce qui conduit à la définition de thèmes de capitalisation (3 par pays) pour l'année 2023. Ces choix ont été effectués lors d'atelier de renforcement de capacités et de positionnement des connaissances dans l'amélioration du programme. Ces efforts visent à faciliter l'adoption d'un processus de capitalisation d'expérience des initiatives et des innovations du PRO-ARIDES dans le cadre duquel il peut améliorer l'analyse, la documentation, le partage et l'utilisation d'enseignements et de bonnes pratiques dans une optique d'apprentissage continu, d'amélioration et de passage à grande échelle.

Des équipes mixtes de praticiens et d'experts se sont constituées pour conduire ces exercices de capitalisation et élaborer des fiches sur les pratiques identifiées. Des ateliers des démarrage et des missions de collecte de terrain ont été convenus selon les besoins des thèmes et les niveaux de mise en œuvre.

**L'objectif principal est d'assurer la finalisation des différents documents de capitalisation prévus pour l'année 2024 dans les délais impartis. D'une manière spécifique il s'agit de :**

- Faire le point de l'avancement du processus et élaborer selon le pays un plan d'accélération
- La finalisation des documents (fiche, note et autres livrables)
- Coordonner avec le consultant sur la stratégie digitale des différentes actions conjointes notamment sur l'appropriation des outils de collaboration par les différentes parties prenantes.

# Méthodologie de réalisation

## 1.1 . Phase préparatoire

Les activités de la phase préparatoire sont l'analyse documentaire, l'élaboration de la méthodologie et du plan de travail et la production des outils de capitalisation. L'analyse documentaire consistait à collecter et analyser les différents documents relatifs au Pro- ARIDES : document de projet, rapports d'études, les rapports thématiques, les rapports de formation et des documents spécifiques relatifs à la capitalisation des thèmes concernés.

Le consultant a ensuite élaboré le rapport comprenant la note méthodologique, le plan de travail et les outils de capitalisation. La note méthodologique a précisé les étapes de travail pour une bonne conduite de la mission en associant le Commanditaire à chaque étape. Le Consultant a travaillé en étroite collaboration avec le Conseiller chargé de la Gestion des Connaissances. Le plan de travail détaillé précise le calendrier des étapes et des différentes réunions consultatives avec les experts thématiques et les équipes de terrain. Les outils de collecte proposés sont les guides d'entretien sur les trois thématiques de capitalisation. Ainsi, les guides d'entretien suivants ont été élaborés et validés avec les experts thématiques.

- Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels CEF (ONG et structures de recherche, structures techniques)
- Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels GRN (ONG et structures de recherche, structures techniques)
- Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels

Gouvernance et Participation citoyenne (ONG et ADR de Ségou et de Mopti)

- Guide d'entretien avec les Structure de Gestion des Ressources Naturelles (SGRN)
- Guide d'entretien avec les COFOV
- Guide d'entretien avec les relais communautaires
- Guide d'entretien avec les communes
- Guide d'entretien avec les OSC.

### 1.2 . Rencontres avec les acteurs institutionnels

Le consultant a rencontré individuellement ou en focus group avec les experts des différentes structures impliquées (membres du consortium) : SNV, CARE, Groupe ODYSSEE, IER et les partenaires chargés de la mise en œuvre des actions sur le terrain. Il s'agit des Agences de Développement Régional –ADR- de Mopti et de Ségou, la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), la Near Est Foundation (NEF), l'Association Malienne pour la Promotion du Sahel (AMAPROS). Les rencontres consultatives visaient à discuter des évidences et des données recueillies lors de la mise en œuvre du Programme sur les 3 thèmes retenues pour le Mali.

Les discussions avec les experts thématiques ont porté sur les acteurs impliqués et leurs rôles, le processus de réalisation, les résultats atteints, les effets / impacts induits, la synthèse des forces et faiblesses, les leçons apprises, les bonnes pratiques, les défis et les solutions et leurs stratégies de mise en œuvre. Sur la base de ces rencontres, le consultant a produit un rapport de l'étape synthétisant la méthodologie, les objectifs de la mission et les avis des experts sur les 3 thèmes de capitalisation prioritaires pour le Mali. Le rapport a été présenté au Comité Technique pour amendements, critiques et validation.

### 1.3 . Enquêtes auprès des acteurs locaux sur le terrain

Le consultant a conduit des enquêtes auprès des acteurs locaux dans les localités. Il s'agissait d'approfondir les discussions avec les acteurs au cours des rencontres de focus groups qui seront organisées. Les principales cibles qui ont été rencontrées sont :

| Régions | Localités | Thèmes |
|---|---|---|
| Bandiagara | Ségué | Elus et agents communaux, animateurs relais et OP |
| | Koporo -pen | Elus et agents communaux, animateurs relais et OP |
| | Koulogo Habbé | Elus et agents communaux, animateurs relais et OP |
| | Madougou | Elus et agents communaux, animateurs relais et OP |
| San | Tominian | Elus et agents communaux, animateurs relais, SGRN |
| | Bénéna | Élus et agents communaux, SGRN et animateurs relais |
| | Daga, Sadjan et Kagnan | SGRN + COFO |
| | Bogossoni | SGRN + animateurs relais + COFO |
| | Sourountouna Bamanan | Elus et agents communaux, COFO |
| | Sourountouna - Peul | COFO + animateurs relais |
| | Kava | Elus communaux |

Les acteurs rencontrés sur le thème de Gouvernance et participation citoyenne sont les élus et les agents des communes, les OJ et les OF qui ont participé à ces activités. Concernant les CEF, les acteurs rencontrés sont les relais participant au CEAP et les producteurs semenciers et pour la GRN, les SGRN, les COFO et les communes.

Après la collecte de données, le consultant a organisé un débriefing de l'état de mise en œuvre de la mission auprès des membres du Comité Technique. Il s'agit de discuter du niveau de réalisation de la mission, mais aussi des principaux constats faits sur le terrain auprès des bénéficiaires.

### 1.4 . Stratégie Digitale et Outils de Collaboration

La digitalisation des livrables de la mission est réalisée en coordination avec le Conseiller chargé de la Gestion des Connaissances et les experts thématiques (CEF, GRN, Gouvernance locale). Les rapports de l'ensemble des phases ont été progressivement installés sur la plateforme Google Doc form en vue d'une exploitation à distance des données collectées.

### 1.5 . Elaboration de rapports de capitalisation

Le consultant a produit un rapport provisoire sur la base des données d'analyse documentaire, des données issues de consultations avec les experts thématiques et des visites de terrain. Les bonnes pratiques, les leçons apprises, les défis et les stratégies de mise en œuvre ont été aussi formulés. Le rapport provisoire a été restitué auprès des membres du Comité Technique. Cet atelier formulera des amendements, des critiques. Le rapport final intégrera les commentaires issus de l'atelier de restitution.

Les thèmes et les expériences capitalisées pour l'année 2024 sont :

#### Thème 1 : Approche Communautaire en Gestion des Ressources Naturelles

- **Expérience 1 :** Réalisation des pares-feux pour la sécurisation des ressources naturelles
- **Expérience 2 :** Pratiques de Conservation et de Restauration des Sols (zaï, les demi-lunes, les diguettes de protection, RNA)
- **Expérience 3 :** Mise en place et renforcement de capacités des Commissions Foncières Villageoises.

#### Thème 2 : Appui Intégré de Proximité des Ménages en CEF

- **Expérience 3 :** Transfert des compétences/ renforcement des capacités des relais communautaires
- **Expérience 4 :** (Contribution de Pro-ARIDES dans la mise en échelle des variétés bio-fortifiées et l'appui/accompagnement des OP dans le processus de certification des semences).

#### Thème 3 : Gouvernance Locale et Mécanisme d'amélioration de la redevabilité des élus communaux

- **Expérience 6 :** Gouvernance locale et Participation citoyenne aux affaires publiques
- **Expérience 7** : Amélioration des recettes fiscales des collectivités - mobilisation des ressources au niveau des communes.

## Public cible

#### Cette capitalisation est entreprise à l'attention des cibles suivantes :

- Les cibles des expériences capitalisées (communautés locales, animateurs relais, producteurs semenciers, SGRN, COFO, communes, OJ, OF)
- Les partenaires de mise en œuvre : Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), l'Association Malienne pour la Promotion du Sahel (AMAPROS), les Agences de Développement Régional (ADR) de Ségou et Mopti, et la Near East Foundation (NEF)
- Les partenaires techniques et financiers : le Ministère néerlandais des Affaires étrangères et le Ministère des Affaires étrangères du Danemark
- Les chercheurs : WUR, KIT, Groupe ODYSSEE, IER, ICRISAT
- Les décideurs politiques : le Ministère de l'Elevage et de la Pêche, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Administration et de la décentralisation.

# 1

# APPROCHE COMMUNAUTAIRE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU MALI

Ce chapitre traite des expériences suivantes : la réalisation des pares-feux pour la sécurisation des ressources naturelles, les Pratiques de Défense /Restauration des Sols / Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) et la Mise en place et Renforcement de Capacités des Commissions Foncières Villageoises.

## Expérience 1 : Réalisation des pares-feux pour la sécurisation des ressources naturelles

### 1.1. Contexte

La gestion des ressources naturelles est une des problématiques majeures pour les pays en développement surtout dans un contexte de changement climatique avec des bouleversements sur tous les plans de la vie des communautés. Ainsi, Pro- ARIDES appuie les communautés dans la réalisation des pare – feux en vue de la protection des ressources naturelles, notamment celles forestières en organisant les communautés, renforçant les capacités des acteurs. La zone couverte par les activités de pare – feux s'étend sur les cercles de San et de Tominian sur la période de 2023 à 2024. Les principaux acteurs concernés sont les communautés réalisant les activités, les ONG et le SLPIA apportant un appui – conseil aux acteurs, les légitimités traditionnelles et les communes identifiant les sites de réalisation des pare feux.

### 1.2. Problématique

Au cours des dernières décennies, l'on constate une dégradation continue des ressources naturelles du fait de plusieurs facteurs. Ces dégradations sont constatées sur les terres, les ressources végétales, les ressources hydrauliques, les ressources halieutiques, avec des conséquences graves sur la vie des communautés (sur tous les plans). On constatait une fréquence élevée des feux de brousse du fait des activités anthropiques et une absence (pas de voies d'accès) pour les éteindre.

Les localités connaissaient des déclenchements de feux de brousse au moins d'une à deux fois par an. Les origines sont généralement anthropique liées aux activités économiques réalisées par les communautés (agriculture, élevage, coupe de bois, etc.). Ces feux de brousse ont des conséquences énormes sur la flore, la faune locale contribuant ainsi à la dégradation des écosystèmes locaux.

### 1.3. Objectif

Contribuer à la préservation et à la protection des ressources forestières en évitant les feux de brousse qu'ils soient d'origines anthropique ou naturelle.

### 1.4. Activités réalisées par le Programme

Les principales activités initiées pour la réalisation des pare – feux sont :

- **Sensibilisation des communautés sur l'utilité des pare – feux :** Des activités d'information et de sensibilisation des communautés et élus ont été réalisées dans les communes partenaires de Pro ARIDES par les conseillers du Programme avec l'appui des agents du Service Local des Productions et des Industries Animales (SLPIA).
- **Mise en place/Identification/dynamisation des comités de protection des forêts et de relais communautaires dans les localités:** L'analyse de la situation des SGRN/ COFO a permis d'établir un état des lieux de ceux -ci et d'identifier leurs besoins de structuration. Les anciennes structures existantes telles que les Comités de Gestion des Ressources Naturelles, les commissions foncières, les associations de promotion de l'environnement, les brigades de protection de l'environnement, des coopératives de promotion de l'environnement ont été ainsi redynamisées.
- **La formation sur les techniques d'analyse et planification des mesures d'adaptation aux changements climatiques** est animée par le personnel de Pro- ARIDES. Les cibles

concernées par la formation sont les SGRN, les communes, les préfets et les structures techniques.

- **Organisation des rencontres de planification des pares feux avec** les maires et le Service des Productions et des Industries Animales (SLPIA), les relais communautaires et les communautés par Pro ARIDES. Cette rencontre est essentielle en ce sens qu'elle a permis d'apporter le détail en termes de ressources financières, matérielles et humaines pour la réalisation des pare – feux. La prise en charge des frais de restauration et de déplacement des participants (main d'œuvre) est assurée par Pro - ARIDES.
- **Recensement et mobilisation des participants (main d'œuvre locale) pour la réalisation des pares feux :** Ce travail est réalisé par les relais communautaires avec l'implication des Chefs de village, des maires. Cette main d'œuvre est composée essentiellement de jeunes hommes et de jeunes femmes.
- **Formation des participants sur les techniques de réalisation des pares-feux :** Suite au recensement des participants, ceux-ci ont été formés in situ par les agents du SLPIA au niveau de chaque site avec l'accompagnement de l'équipe Pro - ARIDES.
- **Remise des matériels par Pro - ARIDES :** un lot de matériels composé de machettes, de dabas, de de cordes, de râteaux, de brouettes et de mètre ruban. Ces matériels sont utilisés pour la réalisation des activités par les SGRN.
- **Accompagnement des communautés dans la réalisation des pare – feux par les relais communautaires, les conseillers du projet et les structures techniques SLPIA.** Les pare–feux sont réalisés par les communautés en appui aux SGRN dans des espaces publics afin de protéger les forêts. A la fin de la réalisation, un test d'incendie sur le pare feu est réalisé par la communauté sous le contrôle du SLPIA.

Paysannes et paysans dans la réalisation de pare – feu (village de Sadjan)

Paysannes et paysans dans la réalisation de pare – feu (village de Sadjan)

- **Veille / protection de la forêt par les Comités de Protection de Forêts :** Les membres des SGRN veillent à la préservation et à la protection de la forêt en concertation avec la commune et les autorités villageoises. Ils réalisent des séances de sensibilisation auprès des usagers pour prévenir les feux de brousse.
- **Suivi des activités par les conseillers des ONG de mise en œuvre :** Les passages des conseillers Pro-ARIDES sur le terrain est d'une à deux fois par mois en fonction de l'intensité des activités. Ils sont présents au cours des différentes activités clés sus citées.

Les acteurs impliqués dans la réalisation des pare – feux sont :

- **SNV, CARE, NEF, AMAPROS** sont des structures du programme Pro-ARIDES et spécialisées

dans la GRN. Elles collaborent avec les structures techniques dans les activités.

- **Services techniques déconcentrés :** celui impliqué dans les activités de pare feux est le SLPIA. Ils ont assuré avec efficacité la formation, l'appui – conseil auprès des partenaires locaux dans la réalisation des activités.
- **Communes :** Elles sont maîtres d'ouvrages du domaine de la GRN. Elles participent au choix des sites de pare feux, mais aussi à la planification de leur réalisation.
- **Légitimités traditionnelles et communautés :** Les chefs de villages sont intermédiaires entre les ONG et les communautés. Ils facilitent l'accès aux différents sites servant d'espaces de pare - feux . Quant aux communautés, elles sont bénéficiaires des activités. Elles ont suivi les formations et sont appuyées par les relais locaux. On note un bon niveau de participation des femmes et des jeunes dans la réalisation des activités communautaires.
- **Comité de Protection des Forêts :** Ces structures sont fonctionnelles et leurs membres ont bénéficié de formations. Elles ont un bon niveau de compétences et sont actives dans l'application des connaissances de GRN, mais aussi dans la prévention des feux de brousse. Les jeunes et les femmes sont les principaux responsables de la réalisation de pare – feux.
- **Relais locaux :** Ils apportent un appui de proximité pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire. Les animateurs relais sont aussi utilisés par d'autres ONG.

## 1.5. Résultats atteints

### a. Amélioration des connaissances en techniques de réalisation de pare – feux

Les entretiens avec les différents relais communautaires, les SGRN dans les localités de Daga, Sadjan et Kagnan montrent que les niveaux de connaissance en réalisation de pare - feux sont bien maitrisés. En effet, ils affirment être capables de répliquer les techniques. Au cours des prochaines années, il s'agira surtout de motiver les animateurs relais pour accompagner les SGRN et les légitimités traditionnelles dans la réplication des activités.

### b. Protection des ressources naturelles

La Planification – Suivi – Evaluation et Apprentissage (PSEA) de Pro- ARIDES fournit un total de:

**510 ha** en 023/24 | **5 673 ha** en 2024/25

de forêts et pâturages protégés

avec la mobilisation de

**3030** Participants | dont **905** femmes soit **30%** | et **2978** Jeunes soit **97%**

dans 13 communes concernées.

Ces réalisations ont permis une amélioration de la disponibilité du fourrage herbacé, aérien, bois de services, bois d'œuvre et bois de chauffe, de la protection de la biodiversité, de l'amélioration de la couverture végétale et contribution à la réduction du taux de $CO_2$.

Les entretiens avec les SGRN dans les localités de Daga, Sadjan et Kagnan démontrent aussi les effets positifs sur la préservation et la protection des ressources naturelles. D'après leurs déclarations, les pare - feux ont permis d'éviter complètement les feux de brousse. Dans les localités concernées, les SGRN n'ont pas noté de cas de feux de brousse. Aussi, ils ont permis une nette amélioration de l'accès à l'herbe pour les animaux pour toute l'année. La préservation des ressources naturelles forestières permet l'accès des communautés aux produits forestiers non ligneux.

**Témoignage de Niéné Mounkoro, jeune de Daga ayant contribué à la réalisation de pare feux**

« Pro- ARIDES nous a apporté un paquet technique d'activités qui ont nous permis d'atteindre les résultats en termes de protection des ressources forestières contre les feux de brousse. Un lot de matériel nous a été octroyé et un groupe de jeunes a été identifié pour la réalisation des pare – feux en saison sèche en travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). Nous avons été formés sur les techniques de réalisation de pare - feux . Ces actions ont été très utiles pour la protection contre les feux de brousse. Or, avant on avait des déclenchements fréquents de feu de brousse dans les localités, qui ravagent tous (herbes et bois sec, arbres). Les animaux ont pu accéder toute l'année à l'herbe. Le bois sec est aussi disponible pour les besoins de cuisine ».

### c. Bon niveau de fonctionnement des Comités de surveillance des forêts

Les comités de surveillance de forêts ont eu une très bonne dynamique de fonctionnement avec une tenue régulière des réunions. Les membres sont chargés de veiller à la lutte contre la déforestation, la lutte contre les feux de brousse. Ils collaborent étroitement avec les autorités villageoises et les Cantonnements Forestiers. Ils ont permis ainsi de sauver plusieurs essences végétales protégées de la coupe abusive dont le néré, le baobab, le karité.

## 1.6. Enseignements tirés

### a. Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques à valoriser dans le cadre d'autres projets :

- **Le renforcement de capacités des acteurs locaux a été un préalable à la réalisation des pare – feux :** Ce renforcement concerne la sensibilisation des communautés sur l'importance de la protection des forêts, la formation des acteurs, l'appui aux comités de surveillance des forêts qui ont été essentiels pour une effectivité de leurs rôles. Ce renforcement de capacités conjugué avec la collaboration avec les services techniques déconcentrés et les communes ont permis d'avoir des résultats probants.
- **La gestion responsabilisante des activités est au centre de la réussite des activités de réalisation de pare – feux surtout que cette action est collective demandant la mobilisation de tous les acteurs locaux,** dont les catégories vulnérables jeunes et femmes qui ont été mises au centre des décisions. Pro- ARIDES a innové en gérant l'ensemble du processus avec et par les acteurs locaux. De participants sur des programmes classiques, ils deviennent les responsables de l'identification des besoins, de leur priorisation, de leur planification, de la mise en œuvre et du suivi des travaux. La collaboration entre les OJ, les OF à travers l'approche de HIMO constitue la base de réalisation des activités de GRN dans les localités.

### b. Facteurs de réussite

- **Cohésion sociale dans les localités cibles :** Les localités concernées sont caractérisées par une certaine cohésion qui permet la mobilisation sociale et l'implication de tous les acteurs.
- **Expériences des ONG dans la GRN :** SNV, CARE, AMAPROS et NEF ont des expériences antérieures avec d'autres projets qui sont mises à profit.
- **Collaboration avec les structures techniques :** Les SLPIA ont pour rôle d'appuyer de telles initiatives. Leurs agents ont été formés dans la réalisation des pare – feux.
- **Engagement politique des communes dans la GRN :** Les élus communaux ont été présents durant toutes les phases de réalisation et ont suivi avec un grand intérêt la réalisation de ces pare – feux.

- **Valorisation des légitimités traditionnelles :** Un rôle central a été offert aux chefs et conseillers villageois dans le cycle des activités (choix des sites, choix des jeunes et des femmes, redynamisation des comités de surveillance des forêts, etc.).

### c. Défis

- **Assurer la pérennité des Comités de surveillance des forêts :** Malgré les progrès réalisés dans le renforcement des Comités, il reste un défi majeur de maintenir leur engagement à long terme et d'encourager l'auto-réalisation des pare - feux par les communautés sans dépendre d'un soutien extérieur.
- **Renforcer l'autonomie des Comités dans la gestion des pare - feux** : Bien que les Comités fonctionnent de manière autonome, le défi consiste à garantir leur capacité à gérer de façon durable les activités de surveillance et de mise en œuvre des pare- feux, même en l'absence d'accompagnement direct.
- **Garantir un soutien politique et financier durable :** Un défi crucial est de convaincre les communes de fournir un soutien "politique et financier" continu pour assurer la continuité des actions de sensibilisation et la mise en œuvre des pare - feux , en intégrant ces activités dans les politiques locales de gestion des ressources naturelles.

### d. Leçons Apprises

- **Les pare – feux conjugués aux actions des comités de surveillance de forêts sont un moyen efficace de protection de forêts des localités.** D'après la collecte auprès des acteurs locaux, durant la période de 2023 à 2024, il n'a pas été enregistré de cas de feux de brousse. Or, les feux de brousse étaient fréquents avant Pro-ARIDES. D'ailleurs, c'est ce constat qui a motivé l'initiation de pare – feux auprès du Programme.
- **L'approche multi – acteurs dans la mise en œuvre des activités au sein des communautés a été la clé du succès des SGRN :** Pro-ARIDES a mis l'accent sur la participation pleine de chaque acteur pour la réussite de cette activité : commune, chefs de villages, représentants des catégories socioprofessionnelles (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers).
- **Besoin de poursuite des activités de sensibilisation des communautés afin de réplication des pare – feux :** Les pare -feux ont prouvé leur efficacité dans la préservation des ressources forestières, mais leur pérennité dépend d'un soutien continu. Sans un accompagnement extérieur, les communautés risquent de ne pas reproduire ces pratiques. Il est essentiel de renforcer la sensibilisation pour encourager l'auto-réalisation des pare - feux et d'intégrer ces actions dans les PDESC des communes pour assurer un soutien politique et une durabilité à long terme.
- **Les animateurs relais formés constituent des personnes ressources** pour la réplication des expériences au cours des années si les localités décident elles – mêmes la réalisation des pare – feux sans appui extérieur.

## 1.7. Possibilité de réplicabilité

Cette de réalisation de pare – feux par les communautés est réplicables par les acteurs (ONG, projets et communautés). Les acteurs doivent adopter les stratégies suivantes pour la réplication réussie.

| Stratégies | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| Formation des communautés en réalisation de pare – feu | Projet / ONG | Commune, communauté |
| Réalisation d'échanges d'expériences entre les localités, et aussi pour une mise en échelle dans d'autres communes | Communautés | Projet / ONG, commune |
| Appui aux Comités de Surveillance de Forêts dans la planification et la mise en œuvre des activités de pare – feux | Projet / ONG | Communautés |
| Mobilisation des ressources humaines et matérielles locales par les communautés | Chefs de villages + relais | Communautés |
| Appui politique (humain, matériel, financier) des communes aux initiatives locales de pare – feux | Commune | Comité de Surveillance |
| Appui – conseil dans la réalisation des pare – feux | SLPIA | Communautés |
| Poursuite de l'appui au fonctionnement des Comités de Surveillance des Forêts | Projet / ONG | Comités de surveillance |
| Contrôle de la qualité des ressources forestières | Comités de surveillance de forêts | Communautés |

1.8. Les conseils aux acteurs pour la réplication sont :

**a. Acteurs locaux (animateurs relais, communautés, jeunes et femmes)**

- Travailler avec les localités voisines pour élargir les actions et mieux protéger les ressources forestières
- Développer l'esprit d'auto- réalisation par les communautés en vue de réduire la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs.

**b. Communes :**

- Intégrer les actions de pare – feux dans les PDESC et les budgets annuels
- Assurer le financement local des activités de pare – feux
- Travailler à la coordination communale des initiatives de pare – feux.

**c. Structures techniques**

- Assurer leur rôle d'appui – conseil conformément à leur mandat
- Poursuivre l'encadrement des communautés, des communes

**d. ONG de mise en œuvre**

- Poursuivre la formation et l'appui aux acteurs communautaires
- Poursuivre le financement des activités de GRN.

## Expérience 2 : Conservations des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols par les communautés

### 2.1. Description de l'expérience

La Conservation et la Restauration des Sols est une pratique toujours soutenue depuis des décennies par l'Etat et ses partenaires au développement (ONG et projets) qui accompagnent les communautés. L'implication l'IER et de l'ICRISAT, structures spécialisées dans la recherche agricole offre un avantage significatif dans la réalisation des activités de CES/DRS par les communautés.

Ainsi, Pro-ARIDES collabore avec les communes et les structures techniques du Secteur de l'Agriculture et le Cantonnement Forestier. Ces activités ont porté sur la réalisation des techniques de demi – lune, de zaï, de RNA, de cordon pierreux, de diguettes dans les communes des cercles de San et de Tominian. Elles visent l'augmentation des cultures pratiques sur les sols dégradés. Les cibles sont les ménages pour la réplication de ces pratiques de DRS/ CES dans leurs champs individuels.

### 2.2. Problématique

Au cours des dernières décennies, l'on constate une dégradation continue des ressources naturelles du fait des facteurs anthropiques et naturels. Ces dégradations sont constatées sur les terres de culture avec des conséquences graves sur la vie des communautés (sur toutes les plantes). La mauvaise exploitation des sols sans apport de fumure, la coupe des arbres et des arbustes, le ruissellement incontrôlé des eaux de pluies entrainant les nutriments contenus dans les sols ont pour conséquence un appauvrissement de ces sols. Autres facteurs sont aussi le changement climatique caractérisé par une irrégularité des précipitations dans le temps et dans l'espace, une fluctuation extrême des températures et une diminution du couvert végétal qui ont des effets remarquables sur la dégradation ces sols.

### 2.3. Objectif

Récupérer les sols dégradés en vue d'augmenter la production et la productivité agricole et animales et en conséquence la sécurité alimentaire des ménages. Les techniques de zaï, demi – lune, diguettes, RNA et les cordons pierreux permettent d'apporter les nutriments pour enrichir les sols de culture et la couverture végétale pour l'alimentation du bétail.

### 2.4. Activités réalisées

Les principales activités réalisées dans la conservation et la restauration des sols sont :

- **Sensibilisation des villages sur l'importance de la récupération des sols :** les conseillers du Programme ont réalisé la sensibilisation dans toutes les localités. Les cibles de cette sensibilisation sont les communautés (OP et ménages) et les élus communaux.
- **Dynamisation des SGRN et choix des relais communautaires :** L'analyse de la situation des SGRN a permis d'établir un état des lieux de celles -ci et d'identifier les besoins de renforcement de capacités. Les anciennes structures existantes telles que les Comités de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN), les associations de promotion de l'environnement, les brigades de protection de l'environnement, des coopératives de promotion de l'environnement ont été ainsi redynamisées.
- **Organisation d'une formation sur plusieurs thématiques liées à la Conservation et à la restauration des sols :** Cette formation a porté sur les thèmes suivants :

- Les techniques de conservation et de restauration des sols et le suivi de la réplication de la formation par les relais
- Changement Climatique (concept, causes, conséquences les mesures d'adaptation, d'atténuation et de résilience)
- Les techniques de fabrication de la fumure organique (le compostage rapide)
- Utilisation des résidus de récolte pour les bétails
- Régénération Naturelle Assistée (RNA)

Les cibles de cette formation sont les SGRN, les communes, les préfets et les services techniques déconcentrés. Elle a été suivie de test sur le terrain pour une application appropriée par les paysans et les relais communautaires avec l'encadrement des structures techniques.

- **La formation sur les techniques d'analyse et planification des mesures d'adaptation aux changements climatiques est** animée par le personnel de Pro- ARIDES. Les cibles concernées par la formation sont les SGRN, les communes, les préfets et les structures techniques.
- **La formation sur les techniques de conservation et de restauration des sols :** Les thèmes concernés sont la RNA avec les essences locales, la réalisation des cordons pierreux, des diguettes, des demi – lunes, des zaï. La formation a été animée par le Cantonnement Forestier et le Secteur de l'Agriculture au niveau commune individuellement. Des réplications au niveau des villages ont été organisées par les animateurs relais appuyés par les conseillers du Programme.
- **Planification des activités par les SGNR et les ménages :** il s'agit de rencontre avec les SGRN, les ménages, les OP sur la nature des activités de GRN, leurs sites, les besoins en ressources humaines, matérielles et financières. Des stratégies sont mises en place pour mobiliser ces différentes ressources.
- **Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des activités :** Cet appui a été réalisé sur le terrain par les relais communautaires, les conseillers du projet et les structures techniques. Les activités de zaï, cordons pierreux, diguettes, demi–lunes sont réalisées dans les champs des particuliers (hommes et femmes). Ces derniers mobilisent les bras valides des ménages respectifs.

Régénération Naturelle assistée (village de Boissoni, cercle de Tominian)

Diguette (village de Boissoni, cercle de Tominian)

- **Suivi des activités par les relais communautaires:** Les animateurs relais n'ont pas de fréquence fixe de passage sur le terrain. Ils sont présents à chaque passage des conseillers du projet, mais interviennent aussi en fonction des demandes des ménages.
- **Suivi des activités par les conseillers des ONG de mise en œuvre :** La fréquence de passage des conseillers de Pro- ARIDES varie d'une à deux fois par mois. Ils conseillent les ménages dans l'application des techniques.

Les rôles, les forces et les faiblesses de l'implication de ces acteurs sont :

- **ONG SNV, CARE, NEF, AMAPROS, CNOP** qui ont recruté des agents compétents pour ces activités de CES. Elles travaillent étroitement par les animateurs relais dans les activités.

- **Services techniques déconcentrés :** ceux impliqués sont le Secteur de l'Agriculture et Cantonnement Forestier. Ils ont assuré avec efficacité la formation, l'appui – conseil auprès des cibles. Leurs agents ont un niveau de compétences assez bon, cependant les changements de personnes pose des problèmes dans la poursuite des activités.
- **Ménages :** Ils ont appliqué les connaissances dans les champs individuels. Les jeunes et les femmes des ménages sont les principaux responsables de la réalisation des activités (zaï, demi – lune, cordon pierreux, diguette, RNA).
- **Relais locaux :** Ils apportent un appui de proximité pour la mise en œuvre des activités au niveau des ménages. Les animateurs relais sont aussi utilisés par d'autres ONG.

## 2.5. Résultats atteints

### a. Amélioration des connaissances en techniques de CES/DRS

Le PSEA de Pro-ARIDES, SNV – CARE, Octobre 2024 fournit un total 218 formateurs locaux (relais et SGRN) en 2024.

| **Ils se répartissent comme suit :** | |
|---|---|
| **196** relais | **27** élus et communaux |
| selon le sexe | |
| **96** femmes | **122** hommes |
| En 2022/23, on note **327** personnes bénéficiaires de formation : | |
| **109** membres de SGRN et institutions traditionnelles, | |
| **31** élus, | **24** représentants des structures techniques |

Les entretiens avec les relais communautaires, les SGRN, les ménages montrent que les connaissances en DRS- CES sont bien maitrisées. En effet, ils affirment être capables de répliquer toutes les techniques apprises (zaï, RNA, demi – lune, diguette, cordon pierreux). Au cours des prochaines années, il s'agira surtout de motiver les animateurs relais pour accompagner les SGRN et les ménages dans la vulgarisation des pratiques.

### b. Restauration des sols

La Planification – Suivi – Evaluation et Apprentissage (PSEA) de Pro- ARIDES donne un total de 1 829,70 ha restaurés au profit de 4 690 ménages accompagnés (2 671 hommes et 922 femmes) entre 2022 et 2024. Les entretiens avec les SGRN démontrent aussi les effets positifs sur la préservation et la protection des ressources naturelles. Les techniques de zaï, demi – lunes, diguettes, cordons pierreux permettent non seulement de conserver l'humidité des sols, mais aussi de reconstituer progressivement les sols pauvres pour les rendre productifs.

### c. Augmentation des rendements de cultures

Selon les résultats des entretiens, la réalisation des zaï, des demi – lunes, diguettes, cordons pierreux ont contribué à une augmentation du rendement des cultures, renforçant ainsi la sécurité alimentaire des ménages. Il a été noté que ces techniques permettent la conservation de l'humidité des sols et l'apport en nutriments. Le Secteur de l'Agriculture de Tominian estime que les rendements sont au même niveau que les autres cultures ordinaires des paysans, alors que certains sols n'étaient pas productifs avant leur restauration par les communautés.

Tableau 1 : Rendements des cultures sur les sols récupérés en pratiques paysannes

| Cultures | Rende-ment avant interven-tion (Kg/ha) | Rende-ments (kg/ha) | Ecart |
|---|---|---|---|
| Mil | 611 | 800 | 189 Kg |
| Sorgho | 630 | 730 | 100 Kg |
| Fonio | 600 | 620 | 20 Kg |
| Niébé fourrager | 783 | 910 | 127 Kg |
| Arachide | 810 | 1000 | 190 Kg |

Source : Secteur de l'Agriculture de Tominian, janvier 2025

Selon le Secteur de l'Agriculture de Tominian, certains sols de cultures étaient complètement incultes. L'écart de l'augmentation à les activités de DRS / CES est de 189 kg / ha pour le mil, 100 kg pour le sorgho, 20 kg/ha pour le fonio, 127 kg / ha pour le niébé fourrager et 190 kg/ha pour l'arachide.

## 2.6. Enseignements tirés

### a. Bonnes pratiques

- Le cycle participatif des activités fait que les acteurs sont devenus responsables de l'identification des besoins, de leur priorisation, de leur planification, de la mise en œuvre et du suivi des travaux. La collaboration entre animateurs relais et ménages constitue la base de réalisation des activités de CES/DRS dans les localités.
- Les animateurs relais formés constituent des personnes ressources pour la réplication des activités de DRS - CES au cours des années si les ménages décident de répliquer. Ils ont été formés sur plusieurs thématiques de GRN et du CEF et entretiennent des relations avec l'ensemble des acteurs (structures techniques déconcentrées, communautés et les ménages).

TEMOIGNAGES de M. Mazawa KONE, animateur relais du village de Bogossoni

"Avant l'adoption des pratiques de DRS et CES, notre communauté perdait en moyenne 40% de sa récolte annuelle à cause de l'état des sols qui sont pauvres et souvent non exploitables. Depuis l'introduction des techniques comme les zaï, les demi-lunes et les diguettes, nous avons observé une augmentation de 60% de notre production céréalière en deux saisons seulement. De plus, la rétention d'eau dans les sols permet à nos cultures de mieux résister aux périodes sèches. Ces résultats prouvent que, grâce à l'intégration de ces pratiques, nous avons non seulement redonné vie à nos terres, mais aussi assuré un avenir plus stable pour nos familles."

### b. Facteurs de succès

Les facteurs de succès des activités de DRS-CES sont :

- **Fort niveau d'engagement des communes aux cotés des Conseillers de Pro-ARIDES :** Les élus communaux ont été associés dans toutes les activités réalisées en termes de GRN.
- **Bon niveau de collaboration avec les légitimités traditionnelles :** Les chefs de villages constituent le centre des actions initiées dans les localités.
- **Cohésion sociale au sein des localités partenaires :** la bonne entente entre les communautés et entre les animateurs relais est favorable aux activités de DRS -CES.
- **Expériences des ONG dans la GRN :** SNV, CARE, AMAPROS et NEF ont des expériences antérieures avec d'autres projets qui sont valorisées par Pro-ARIDES.
- **Collaboration avec les structures techniques :** Les agents des Secteurs de l'Agriculture et les Cantonnements Forestiers ont des expériences de plusieurs années dans la Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols.
- **Bonne pluviométrie au cours des dernières années :** Les années 2022 à 2024 ont été

généralement caractérisées par une bonne pluviométrie qui permet une production céréalière. D'ailleurs, l'année 2024/2025 a été la plus pluvieuse qu'a connue le Mali depuis les 60 dernières années.

- **Implication des femmes et des jeunes :** Impliquer les jeunes et les femmes dans les pratiques de DRS et CES renforce la durabilité des actions, favorise l'innovation locale et assure une résilience communautaire partagée face aux défis environnementaux.

### c. Défis

Les principaux défis en termes de conservation et de restauration des sols sont :

- **Lever les contraintes économiques et matérielles des paysans :** Certaines techniques de DRS / CES nécessitent des investissements en main-d'œuvre, outils et matériaux (ex. pierres pour les cordons pierreux, équipements pour le terrassement). Ces coûts peuvent être prohibitifs pour les agriculteurs à faibles revenus, freinant ainsi leur adoption à grande échelle.
- **Poursuivre durablement les activités de DRS / CES par la professionnalisation des animateurs relais et des paysans** : La maîtrise technique des animateurs relais et des ménages pour appliquer les pratiques de DRS et CES, la faible adoption de ces techniques par les paysans reste un obstacle majeur. L'absence d'un diagnostic approfondi et d'un plan de renforcement des capacités des animateurs relais constitue un frein à l'efficacité des interventions.
- **Développer les capacités des SGRN en les mettant en relation avec les plateformes multi-acteurs (PMA) :** Il reste un défi de renforcer leur compréhension et engagement à long terme. La poursuite de la planification et de la mise en œuvre des activités de CES/DRS demeure un enjeu crucial pour assurer l'impact et la pérennité des actions entreprises.
- **Prendre en compte de la vulnérabilité face aux changements climatiques et aux pressions environnementales dans les pratiques de GRN :** L'irrégularité des précipitations, l'érosion accrue et la concurrence pour l'usage des terres (pâturage, cultures) compromettent l'efficacité et la pérennité des actions mises en place, nécessitant des ajustements constants et un suivi régulier.

### d. Leçons Apprises

- **Les techniques de DRS /CES permettent une augmentation des productions agricoles.** D'après les rencontres avec les ménages, les animateurs relais, les SGNR et les Secteurs de l'Agriculture, les rendements de cultures mil, sorgho, arachide, niébé ont beaucoup augmenté. Selon le Secteur de l'Agriculture de Tominian, le rendement a augmenté au moins de 40% au cours de la campagne 2024/25. Le mil est estimé à 800 kg / ha, le sorgho 730 kg/ha, le fonio 630 kg/ha, le niébé fourrager 910 kg/ha et l'arachide à 1000 kg/ha sur des parcelles où des pratiques paysannes (traditionnelles). Or, ces sols étaient pauvres et même souvent non exploités avant l'encadrement par Pro-ARIDES.
- **L'approche multi – acteurs dans la mise en œuvre des activités au sein des communautés a été la clé du succès des SGRN :** A l'exemple de l'expérience de pare – feux, le Programme a l'accent sur la participation pleine de l'ensemble (chefs de villages, OP, SGRN, ménages agriculteurs et agropastoraux).
- **Besoin de poursuite des activités de sensibilisation sur la DRS-CES pour la réplication par les ménages :** Malgré la réussite des Pratiques de DRS-CES, les communautés et les relais risquent de ne pas répliquer au cours des prochaines années. Si ce qui fait qu'il existe un besoin de poursuivre les sensibilisations des communautés pour l'auto- réalisation des activités de zaï, demi-lune, cordons pierreux, RNA.

## 2.7. Possibilités de réplication

Les expériences de DRS/CES ont été mises en pratique depuis plus de 2 décennies par les projets / ONG de développement. Les actions sont bien réplicables par les acteurs dans d'autres localités hors Pro-ARIDES. Il s'agira surtout de travailler sur la durabilité des initiatives par les communautés :

| Stratégies | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| Appui aux SGRN dans la planification annuelle des activités | ONG / projet | SGRN + animateurs relais |
| Poursuite la mise en place des outils de gestion des SGRN | ONG / projet | Animateurs relais |
| Appui – suivi des SGRN dans leur fonctionnement (réunions et assemblées générales) | ONG / projet | Animateurs relais |
| Réalisation de visites d'échanges dans d'autres localités | ONG / projet | Animateurs relais |
| Sensibilisation et formation des acteurs à l'approche genre et inclusion | ONG / projet | Animateurs relais + Structures techniques |
| Poursuite du renforcement de capacités des animateurs sur la CES/DRS | ONG / projet | Structures techniques |
| Appui aux ménages dans la production agricole axée sur le changement climatique | Animateurs relais | Structures techniques |
| Sensibilisation des acteurs de CES/DRS pour une mise en relation avec les acteurs du PMA | ONG / projet | Communes, SFD |
| Suivi – accompagnement des ménages par les structures techniques et les animateurs relais | ONG / projet | Structures techniques |

2.8. Les conseils pour la réplication de ces actions sont :

**a. Acteurs locaux (animateurs relais, communautés, jeunes et femmes)**

- Poursuivre la sensibilisation et la mobilisation sociale de la communauté par les animateurs relais
- Accompagner les ménages dans la réalisation des activités de GRN par les animateurs relais.

**b. Communes**

- Intégrer les actions de CES/DRS dans les PDESC et les budgets annuels
- Inciter les communautés à l'auto- réalisation des activités de CES/DRS
- Travailler à la coordination communale de GRN.

**c. Structures techniques**

- Assurer leur rôle d'appui – conseil conformément à leur mandat
- Poursuivre l'encadrement des communautés, des communes

**d. ONG de mise en œuvre**

- Poursuivre la formation et l'appui aux acteurs communautaires
- Poursuivre le financement des activités de GRN.

## Expérience 3 :Mise en place et Renforcement des Commissions Foncières Villageoises par le Programme

### 3.1. Description de l'expérience

Au Mali, la gestion du foncier et des ressources naturelles fait l'objet de beaucoup de débats et de réflexions. La mise en œuvre de la décentralisation et la place accordée aux collectivités et aux différentes légitimités locales restent des enjeux majeurs des réformes en cours. De 2006 à nos jours, le pays a connu des avancées significatives en matière de gouvernance foncière. Les différents textes de lois et décrets, notamment, la Loi d'orientation Agricole (LOA), la Politique Foncière Agricole (PFA), la Politique de Développement Agricole (PDA), la Loi portant sur le Foncier Agricole (LFA) et ses décrets en sont des illustrations. Les mécanismes traditionnels de gestion du foncier portés par les légitimités locales bénéficient1 de la légalité à travers les Commissions Foncières (COFO) à divers niveaux (local, communal et villageois). De ce fait, les COFO constituent un dispositif de clé de gestion de proximité du foncier Agricole.

Pro-ARIDES s'est aligné sur cette politique de l'Etat en initiant des COFOV dans les localités partenaires en assurant leur formation et leur structuration. Ces COFOV insistent sur la participation de toutes les catégories socioprofessionnelles et autorités traditionnelles dans leur processus de mise en œuvre. La présente note de capitalisation porte sur l'expérience du Pro-ARIDES dans la mise en place et renforcement des Commissions Foncières Villageoises dans ses zones d'intervention notamment dans les cercles de San et de Tominian.

Le Programme a mené des réflexions internes et s'est engagé dans la mise en œuvre des commissions foncières villageoises à travers une démarche inclusive, participative et multi acteurs. En d'autres termes, l'implication et la participation de tous les acteurs, de toutes les parties prenantes, notamment les communautés villageoises, les services techniques, l'administration locale, les collectivités locales les services judiciaires, les ONG.

### 3.2. Problématiques

Les missions essentielles des commissions foncières villageoises sont la prévention et la gestion des conflits fonciers agricoles, la contribution à la constitution du cadastre villageois, la contribution à l'inventaire des us et coutumes et la participation à l'élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles.

Mais force est de reconnaitre que ces COFOVS rencontraient assez de problèmes ; qui sont entre autres : la multitude des intervenants avec des approches différentes, l'insécurité foncière des exploitations, la valeur marchande de la terre, la non homologation des PV de conciliation, le non financement de leur fonctionnement, la récurrence des conflits, la méconnaissance des textes, le non accès aux outils de gestion et de transaction foncière.

### 3.3. Objectif

Les communautés villageoises assurent à travers leurs commissions foncières la gouvernance foncière locale par la prévention et la gestion consensuelle et durable des conflits fonciers Agricoles à travers une meilleure implication et la participation de l'ensemble des acteurs.

### 3.4. Activités réalisées

Les principales activités par le Programme sont :

- **Etat des lieux des COFO :** Pro-ARIDES a réalisé un état des lieux de la mise en œuvre des COFO dans les régions de San et de Mopti en prélude à toute intervention. Le diagnostic a révélé que la plus plupart des COFO mises en place ont des problèmes de fonctionnement à cause de la démarche de mise en place. Aucune formation de qualité ne leur a été dispensée. La LFA qui consacre la création des COFOV à travers son décret d'application 0333 du 4 Avril 2018 n'a pas

servi de base pour certains intervenants dans mise en place des commissions. Le guide harmonisé de mise en place de la commission foncière villageoise a été aussi ignoré, de mêmes que les textes de base sur le foncier Agricole et la gestion des ressources qui sont des outils fondamentaux à diffuser en amont de tout processus de mise en place d'une COFO qu'elle soit locale, communale ou villageois.

- **Tenue d'une AG de sensibilisation des acteurs sur l'importance des COFO :** Les Conseillers de Programme ont réalisé cette activité en présence de toutes les catégories sociales (chefs de villages, conseillers villageois, agriculteurs, éleveurs, RECOTRAD, jeunes, femmes, etc.). Les objectifs de cette AG villageoises sont de :
  - Informer et sensibiliser la population sur les enjeux de la COFOV, et inviter les différentes corporations et couches sociales à désigner leurs représentants au sein de la structure par consensus
  - Informer et sensibiliser sur les textes en vigueur et les outils de travail de la COFOV prévus par la LFA
  - Sensibiliser sur l'importance des critères de choix des membres de la COFOV (intégrité, moralité, …)
  - Tenir compte des différentes sensibilités des groupes sociales (femmes, jeunes, …)
- **Mise en place de COFOV dans les villages avec l'appui de CNOP :** Les conseillers passent dans les différents villages en vue de la mise en place des COFOV. Avant la mise en place de la commission des explications sont données sur les relations entre les COFO villages, communales et locales, les rôles des membres des COFO, leurs relations avec les acteurs. L'assemblée villageoise est présidée par le chef de village qui désigne un secrétaire de séance. En outre, il présente les membres proposés à l'assemblée qui sont validés ou remplacés consensuellement en AG. Le Secrétaire de séance dresse le PV de mise en place des membres de la COFO qui est transmis au sous-préfet qui prend la décision de création de la COFOV. La décision de création est transmise pour information, à la COFOV avec ampliation au conseil de village, au Conseil communal, au tribunal territorialement compétent, au bureau du domaine et du cadastre, et à chaque membre de la COFO.
- **Atelier de formation sur plusieurs thématiques:** La formation a concerné les membres des 10 COFO, les maires des communes, les sous-préfets de Kava et de Tominian, et les services techniques de l'Etat. Les thèmes de formation ont porté sur la gestion foncière : loi relative au foncier Agricole (LFA) et ses décrets d'application, composition et modalités de fonctionnement des COFOV et ses relations avec les services et institutions locales, processus de mise en place et accompagnement de COFO, GIRE, genre et foncier agricole et les outils de gestion et de transactions foncières.
- **Réunion d'échange et de cadrage des membres de la COFOV :** Cette réunion avec la commission foncière villageoise a permis d'échange de rappeler le rôle des membres, la mise en place des sous-commissions de travail et d'élaborer le règlement intérieur. Il s'agit de PV de réunions, PV de conciliation, PV de non conciliation, actes de prêts de terres, actes de cession de terres. Les conseillers du Programme ont appuyé les COFOV dans la formation et la tenue de ces outils de gestion.
- **Identification des conflits ouverts et potentiels dans les localités :** Les membres des COFOV identifient les conflits et leurs parties prenantes, les causes des problèmes, les actions antérieures entreprises pour leur résolution.
- **Prévention des conflits :** Des actions de préventions de conflits sont entreprises par les membres individuellement auprès des organisations locales. Ce qui explique que la plupart des conflits identifiés sont évités avant d'éclater.
- **Gestion des conflits ouverts :** Les cas de conflits identifiés sont appuyés dans leurs

résolutions par les membres de COFOV. Il s'agit d'approcher les parties prenantes et de résoudre pacifiquement les conflits.

- **Témoignage des actes de cession ou de prêts de terres :** Les prêts de terres et leurs cessions sont faits en témoignage des membres de commissions, notamment des chefs de villages et de leurs conseillers. Les membres de COFO ont instauré le principe de "redevance symbolique" pour les prêts de terres (gerbe de mil, renouvellement annuel du prêt, etc.).
- **Suivi de l'application des cas de conflits résolus :** Il s'agit d'une activité individuelle entreprise par les chefs de villages et ses conseillers pour éviter la résurgence des conflits.

Les rôles des acteurs impliqués sont :

**ONG SNV, CARE, CNOP** sont des structures spécialisées dans la GRN et dans la gestion des conflits. La CNOP est une structure avec des expériences avérées sur les COFO.

**Communes :** Elles sont maîtres d'ouvrages du foncier. Elles sont pleinement impliquées dans la gestion directe de ces conflits fonciers.

**Sous – préfets :** Ils accompagnent la mise en place des COFOV et prennent la décision de création des celles -ci.

**Légitimités traditionnelles et communautés :** Ils sont les facilitateurs de ces conflits fonciers au niveau des villages et entre les villages. La représentation de l'ensemble des acteurs locaux au sein des COFOV facilite la collaboration avec leurs organisations respectives (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, jeunes, femmes, exploitants de bois, etc.).

**Juridictions compétentes :** Elles sont chargées de l'homologation des différents PV de conciliation.

## 3.5. Résultats atteints

### a. Renforcement des connaissances sur la gestion des conflits

| 2022/23 | 2024 |
|---|---|
| **218** membres de COFOV | **38** COFO |

(Source : PSEA de Pro-ARIDES, SNV – CARE, Octobre 2024).

Un total de 218 membres de COFOV a été renforcé en 2022/23 contre 38 COFO en 2024.

Les formations ont permis d'améliorer les approches de résolution des conflits et surtout de leur prévention par les membres des COFO. Il s'agit des techniques de médiation, de négociation entre les parties prenantes.

### b. Gestion des conflits, et renforcement de la cohésion sociale

Un des résultats importants en termes de GRN et de gestion du foncier, c'est la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers par les communautés elles – mêmes dans les communes et les localités visitées. Les rencontres avec les COFOV indiquent que celles -ci sont actives dans la prévention des conflits, mais aussi dans leur gestion. L'ensemble des conflits (latent ou ouvert) sont identifiés et les COFOV appellent les acteurs communautaires pour négocier et trouver des solutions. Selon les déclarations des interviewés (ex. Village de Bogossoni (commune de San)), les conflits gérés s'étendent aussi aux conflits purement sociaux (couples, entre frères). Les types de conflits identifiés sont les prêts de terres, les cessions de terres, les limites de champs, la coupe d'essences rares, la pêche illicite, … Les COFOV agissent beaucoup dans la prévention des conflits à travers leurs membres individuellement ou collectivement.

Siriman Coulibaly, Président de la COFOV de Bogossoni (commune de San)

« Notre COFOV a été d'une grande efficacité dans la prévention et la gestion des conflits fonciers et cela de la part leur composition avec les leaders locaux. Le chef de village, ses conseillers, les jeunes, les femmes, le RECOTRAD, les agriculteurs, les éleveurs sont tous membres de ces COFOV. Elles ont reçu des séances de formations et des missions d'appui par Pro-ARIDES et des animateurs relais.

Les femmes des COFO sont aussi engagées dans la résolution des conflits au sein et entre les organisations de femmes. Avant, les conflits de terre devenaient parfois violents. L'instance locale n'était pas opérationnelle pour nous aider à trancher. Depuis que la COFOV est devenue opérationnelle, nous avons une équipe désormais connue de tous, respectée et formée pour trouver des solutions justes. Nous avons réglé plusieurs affaires sans avoir besoin d'aller au tribunal, ce qui a évité beaucoup de tensions dans le village.»

### c. Redevabilité des COFOV vis-à-vis des communes et des usagers

Les COFOV travaillent en étroite collaboration avec les COFOCOM et avec les élus communaux. Ils sont régulièrement informés au cours des réunions statutaires, mais aussi d'autres rencontres pour rechercher des solutions à la prévention et à la gestion des conflits. Les COFOV sont aussi en relation étroite avec les communautés et les animateurs relais. Ce qui permet de les informer sur la situation des activités et de rechercher leurs appuis.

## 3.6. Enseignements Tirés

### a. Bonnes pratiques

- **L'approche de responsabilisation des représentants des catégories sociales et professionnelles est une bonne pratique à maintenir :** Le Programme a insisté sur la pleine responsabilisation de chaque catégorie d'acteurs au sein des COFOV : chefs de villages, OP, OF, OJ, représentants des catégories socioprofessionnelles (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers), RECOTRAD.

### b. Facteurs de succès

- Fort niveau d'engagement des communes aux côtés des COFOV dans les activités : compte rendu des activités et recherche d'appui en cas de besoin
- Composition hétérogène des COFOV (représentation de toutes les catégories) des localités qui fait que ces organes sont acceptés par les communautés
- Expérience de la CNOP, SNV et de CARE dans la prévention et gestion des conflits et les COFO.

### c. Défis

**Manque de moyens financiers et logistiques :** Le fonctionnement des CoFoV nécessite des ressources pour organiser des réunions, documenter les décisions et mener des missions de médiation. Un manque de financement peut entraver leur efficacité et limiter leur portée, surtout quand les COFOV doivent effectuer des déplacements en dehors de leurs localités respectives.

**Renforcement et consolidation des activités de la COFOV :** il existe un besoin de poursuite d'appui aux COFOV dans la tenue des outils de gestion et de poursuite des sensibilisations auprès des communautés et les COFOV et de la collaboration avec les structures judiciaires.

### d. Leçons Apprises

- **La gestion pacifique des conflits par les COFOV contribue à la cohésion sociale et permet de réaliser des économies pour les ménages** (moins d'aller et retour vers l'administration et les juridictions). Les communautés économisent en plus sur le temps pour s'occuper des activités économiques, mais aussi sur les fonds octroyés dans le processus. En plus des conflits fonciers, les COFO contribuent à la

résolution des conflits purement sociaux (couples, entre frères).

- **Le besoin de poursuite du RC des acteurs des COFOV :** Les chefs de villages, les OP, les OF, les OJ, les représentants des catégories socioprofessionnelles (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, RECOTRAD) ont certes beaucoup d'acquis, mais il est nécessaire de poursuivre le renforcement des dispositifs locaux en matière de foncier.

## 3.7. Possibilité de réplication

Les actions de COFOV sont de plus en plus répandues dans toutes les régions du Mali. Elles rentrent dans le cadre des traditions ou des mécanismes alternatifs de prévention et de gestion des conflits fonciers. Les stratégies de réplication sont :

| Stratégies | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| La couverture totale des villages dans les communes d'intervention des projets où des commissions foncières sont mises en place | ONG / projet | Communes, communautés |
| Développement de mécanismes internes de financement des COFOV | Commissions foncières | ONG, projets/ programmes |
| Plaidoyer pour la prise par le Gouvernement du décret interministériel pour l'opérationnalisation des ADC et des APC | ONG / projet | Etat, Profession Agricole |
| Facilitation de l'accès des commissions foncières aux outils de gestion et de transactions foncière | ONG / projet | Services techniques, communes et partenaires |
| Renforcement des liens de subsidiarités entre les commissions foncières (village, commune, cercle) | COFO | Projets / ONG, administration, services techniques |
| Renforcement des capacités des commissions foncières | ONG / projet | COFOV, services techniques, commune |
| Développement de synergie inter commissions par la mise en place de cadre de concertations locaux | ONG / projet | COFO, services techniques, collectivités, ONG, |
| Poursuite des activités de sensibilisation des COFOV sur leurs rôles et leurs relations avec les acteurs | ONG / projet | COFOCOM, ONG, PTF |
| Appui aux COFO dans la planification annuelle des activités | ONG / projet | COFOV, commune |

| | | |
|---|---|---|
| Appui – suivi des COFO dans leur fonctionnement (réunions et assemblées générales) | ONG / projet | COFOV, commune |
| Renforcement de la collaboration avec les structures judiciaires | COFOCOM | Juridictions compétentes |
| Sensibilisation et formation des acteurs à l'approche genre et inclusion | ONG / projet | COFOV |
| Appui dan l'homologation des PV de conciliation et non conciliation par la justice | Juges | COFOCOM, COFOV |
| Réalisation de visites d'échanges inter - villages pour la prévention et la résolution des conflits (inter localités) | COFOV | Commune |
| Appui à la participation des COFOV aux activités statutaires des COFOCOM | COFOV | Commune |

### 3.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs sont :

**a. COFOV**

- Réaliser les activités de sensibilisation, de prévention et de résolution des conflits latents et ouverts
- Poursuivre le renforcement de la collaboration avec la COFOCOM
- Mobiliser le financement local pour le fonctionnement des COFOV

**b. Communes**

- Intégrer les actions des COFO dans les PDESC et les budgets annuels
- Travailler à la coordination communale des activités de GRN/foncier

**c. ONG de mise en œuvre**

- Poursuivre la formation et l'appui aux acteurs communautaires
- Poursuivre le financement des activités de GRN/foncier.

**d. Juridictions compétentes**

- Appuyer les COFO dans la légalisation des décisions prises
- Renforcer la collaboration avec les COFOCOM et COFOV (ex. journée d'échanges).

# 2

# APPUI INTEGRE DE PROXIMITE AUX MENAGES EN CONSEIL A L'EXPLOITATION FAMILIALE AU MALI

Le thème d'appui intégré de proximité aux ménages en conseil à l'exploitation familiale traite de deux expériences : Transfert de compétences / renforcement de capacités des relais communautaires et la Contribution de Pro-ARIDES dans la mise à échelle des variétés biofortifiées et l'accompagnement des OP dans le processus de certification des semences.

## Expérience 4 :Transfert des compétences/renforcement des capacités des relais communautaires

### 4.1. Description de l'expérience

Pro-ARIDES appuie le renforcement de la sécurité alimentaire au profit des ménages, des OP et la structuration de ces dernières. Le Programme a misé sur une approche de compétences et de renforcement des capacités locales à travers les animateurs relais. Ces derniers sont un élément clé de l'intervention du Programme dans les communes cibles auprès des communautés dans le domaine du CEF. Il faut souligner que leurs activités sont intimement liées aux CEAP des cultures sèches entrepris par Pro-ARIDES. Le Programme est à ses débuts concernant le maraichage et l'embouche des petits ruminants.

Ces animateurs sont chargés de la vulgarisation des connaissances acquises vers les ménages propriétaires des champs de réplication. En perspectives, le Programme opte pour un passage à échelle à travers l'accompagnement individualisé des OP et des ménages en vue de l'adoption des bonnes pratiques (sur le moyen et le long terme). Cet accompagnement se fera à travers les relais communautaires identifiés dans les différentes localités avec l'appui des conseillers pour la bonne compréhension de la démarche des dispositifs.

### 4.2. Problématiques

Le système classique d'intervention dans le monde rural, notamment de l'agriculture est surtout marqué par l'appui – conseil par les services techniques régionaux et surtout ceux déconcentrés (Secteurs de l'Agriculture) au niveau des acteurs locaux que sont les ménages et les OP. Ces structures sont représentées au niveau des cercles et leurs agents doivent couvrir plusieurs communes comptant un nombre élevé de villages / fractions. Le nombre d'agents des Secteurs de l'Agriculture est très insuffisant et doivent souvent intervenir dans plus de 100 villages par agent. Ils manquent aussi les moyens techniques, matériels et financiers pour un accompagnement adéquat de leurs missions. Tous ces facteurs font que le monde rural est confronté à un problème d'appui – conseil.

Pro- ARIDES conscient de cet enjeu a décidé de mettre en place des animateurs relais (un homme et une femme) dans les localités respectives. Actuellement, le Programme intervient dans 148 villages avec au moins deux animateurs relais en binôme (1 homme et 1 femme), soit un total de 296. Ceux -ci aident les ménages à mieux planifier les activités prioritaires des exploitations, tout en sensibilisant les chefs de ménages.

Dans la stratégie de mise en place d'une bonne gouvernance de proximité, les animateurs relais jouent un rôle capital dans ce dispositif. Par exemple, la Conseillère de la NEF intervient dans 20 villages, elle supervise 40 animateurs relais pour tester et faciliter l'introduction des outils CEF/CGT et la digitalisation pour la collecte de données. Ainsi, 5000 chefs de ménages ont été déjà identifiés pour la collecte et l'analyse des données liées aux membre de chaque famille et son exploitation.

### 4.3. Objectif

Renforcer les compétences locales à travers les animateurs relais et les disponibiliser pour un appui efficace et régulier aux apprenants des CEAP, des OP et des ménages en vue de renforcer la sécurité alimentaire.

Les cibles sont les relais locaux (hommes et femmes) constitués dans les villages d'intervention du CEF en vue d'apporter un appui – conseils aux producteurs locaux que sont les OP et les ménages, exploitation familiale (groupements formels, informels, et individuel…).

## 4.4. Activités réalisées

Le Programme a réalisé une série d'activités au profit des animateurs relais en vue du renforcement de leurs capacités. Ils ont aussi participé aux activités d'appuis auprès des acteurs communautaires. Les activités initiées sont :

- Tenue de réunion d'information avec les communautés : des rencontres sont organisées avec les communautés pour les informer sur le rôle des animateurs relais dans les CEAP, mais auprès des paysans en général. Des critères sont fixés pour le choix des animateurs relais :

1. Être producteur dans le domaine de la production céréalière, du maraichage, de la foresterie et de l'élevage dans le village,
2. Être membre d'une OP, VSLA, PME/ PMI ;
3. Être disponible pour participer aux rencontrés organisées par le programme et donner des informations à d'autres producteurs ;
4. Accepter le bénévolat pour sa communauté ;
5. Être ouvert aux innovations (accepter de pratiquer les expériences partagées par le programme,
6. Niveau d'étude (être alphabétisé au moins dans une langue de la localité),
7. Parité homme/ femme dans composition des animateurs relais.

- **Mise en place de paysans relais :** Deux animateurs relais volontaires sont mis en place dans chaque village d'intervention (1 homme et 1 femme) et reçoivent un paquet de formations techniques (semis, espacement des cultures, labour, épandage d'engrais minéraux, engrais bioliquide, récolte) de bonnes pratiques améliorées. Des outils techniques traduits en Bambana ont été mis à leur disposition.
- **Identification des OP/ paysans participants avec l'appui des animateurs relais :** les animateurs établissent une liste des OP volontaires qui participent aux activités agricoles au niveau des CEAP et des champs de réplication. Chaque OP est composée en moyenne de 25 personnes, maximum 32 exploitants (hommes et femmes). Lors d'une AG villageoise, consensuellement (ou par vote dernier recours), il est désigné un responsable qui planifiera les activités avec les Conseillers du programme.
- **Identification des champs des CEAP par les animateurs relais :** Cette identification des CEAP est réalisée avec l'implication des légitimités traditionnelles, les autorités communales et le Secteur de l'Agriculture. Les champs ont une superficie de 25 x 25 m, soit 625 m2 Après une animation collective portant sur les BPA, les animateurs relais suivront individuellement chaque exploitant dans sa propre parcelle.
- **Mise à la disposition des acteurs locaux des outils CEF :** Les animateurs et les conseillers vont commencer à utiliser les outils CEF/CGT pour la collecte et l'analyse des données des OP et des ménages concernés. Ces outils de collecte sont les fiches de suivi des ménages, le cahier de CEAP, l'outil de suivi des jardins de case. On note une insuffisance d'application des outils sur le terrain par certains animateurs relais, surtout les femmes qui délaissent les activités au profit des hommes.
- **Réalisation d'enquête exploratoire au niveau des OP par les animateurs relais:** Un diagnostic a été réalisé au niveau de chaque CEAP pour identifier les besoins pour le CEAP, mais aussi pour les champs de

réplications. Les OP des CEAP sont dotées en semences améliorées bio- fortifiées (mil, sorgho, niébé, fourrage, sésame, …), et autres intrants par le Secteur de l'Agriculture au niveau de chaque commune d'intervention du Programme.

- **Participation des animateurs relais à la planification des activités au niveau de chaque OP et exploitation individuelle :** Pour la réalisation adéquate des activités, les animateurs relais sont accompagnés par les Secteurs de l'Agriculture et les conseillers de Pro – ARIDES dans la planification de celles-ci au niveau des CEAP et des champs de réplication. Une fiche de planification de campagne est remise au niveau des animateurs relais. Les membres des OP sont constitués en sous – groupes en fonction des types de cultures (mil, sorgho, niébé, arachide, sésame, sorgho) pour l'expression des besoins des OP et des chefs de famille. Enfin, la planification participative décidée par les paysans. Ces plans servent de base de conduite de la campagne par les paysans.
- **Réception de la dotation des OP de champs écoles par les animateurs relais et les OP:** Les matériels réceptionnés par les OP à travers les animateurs relais sont le tableau en bois, le padex, les marqueurs, la plaque de champ école, les produits phytosanitaires, les pulvérisateurs, le fil, le mètre ruban (5 m et 50 m), les semences, les engrais DAP, les engrais organiques. Ces matériels sont utilisés dans la culture au niveau des CEAP.
- **Mise en place et appui aux champs écoles (mil, sorgho, arachide, niébé, sésame, maïs, …) avec l'appui des animateurs relais :** Les participants des CEAP reçoivent un appui – conseil par les conseillers du projet, les animateurs relais sur le cycle des cultures. La mise en place se fait avec le Secteur de l'Agriculture en collaboration avec les conseillers du Programme : mesure de terrain (0,25 ha), technique de semis, dosage, intrants, labour, écartement entre les poquets, semis, microdose d'engrais (1 poignet par poquet).
- **Formation des animateurs relais sur la conservation des produits agricoles :** Cette formation a duré trois (3) jours. La formation portait sur les techniques de récolte, de transport, de conservation au niveau des magasins et des greniers, le classement des sacs, la ration alimentaire, les produits de conservation, les matériels utilisés, les conditions de conservation et la lutte contre les prédateurs (insectes et rongeurs).
- **Formation des animateurs relais sur la confection de l'engrais liquide :** Cette formation a duré 3 jours. L'engrais liquide est fabriqué à partir des feuilles de nîme, de cendre, du sable, de la bouse de vache, de l'excréta de poulet, de l'eau. Ils ont appuyé les paysans dans la réplication de cette pratique en vue du remplacement de l'engrais industriel (minéral ou chimique).
- **Réalisation de réflexion pour la stratégie de cofinancement du CEF :** En vue de pérenniser les activités des animateurs relais en leur accordant des frais de motivation, des réflexions sont en cours sur le Fonds d'Épargne et de Crédit des Conseils (FECC) basé sur la stratégie de mobilisation de chaque OP. Il s'agit des cotisations, des apports en nature, l'initiation de champs collectifs, des achats groupés, les ventes groupées. L'opportunité pour les animateurs relais est qu'il existe une possibilité de cumul des fonctions de relais des différents CEAP : production céréalière, production maraîchère, production animale.

Pour alimenter ce FECC, les exploitants ont opté pour deux modes de paiement (en nature ou espèce). Le premier choix offre un avantage comparatif aux OPB, car les produits récupérés par ces unions pourront être stockés et attendre la période propice de vente.

- **La formation des animateurs relais sur la collecte digitale des données :** Un total de 40 animateurs relais ont été formés durant 3 jours sur les outils de collecte installés sur des téléphones. L'application des outils sur le terrain est à ses débuts avec l'identification des 5 000 ménages participant aux activités. Le nombre de relais est cependant insuffisant, d'où le recours à des compétences externes pour la collecte par Pro- ARIDE.

NB. Les activités de maraichage et d'embouche viennent de commencer. Il y a lieu de renforcer les capacités des animateurs relais sur ces deux volets.

Les acteurs impliqués dans le renforcement et la disponibilisation des compétences locales sont les ONG, les OP et ménages.

- **ONG SNV, CARE, AMAPROS, NEF :** elles ont un rôle d'appui – conseil, de formation, de suivi – supervision à la gestion et à l'exploitation. Elles ont réalisé des efforts dans la mise en place des outils, le renforcement de capacités des animateurs relais.
- **IER et Odyssée :** Ces structures ont réalisé des études spécifiques relatives à la GRN. Elles appuient les acteurs dans la réflexion stratégique sur le thème.
- **OP et ménages :** ils sont les partenaires des actions et ont participé à toutes les étapes de renforcement de capacités des animateurs relais via les CEAP et autres activités de formations.
- **Animateurs relais :** Ils ont joué un rôle de réplication dans les localités et renforcement des capacités au niveau des ménages. Ils ont suivi beaucoup de formations de la part de Pro-ARIDES et ont un niveau de connaissance assez bon des technologies. Cependant, ils ont besoin de formation approfondie et de la création d'un réseau des animateurs relais.

## 4.5. Résultats atteints

- **Disponibilité d'agents agricoles endogènes:** Au lieu d'un recours à des compétences externes situées à plusieurs dizaines de km, les OP et les paysans locaux peuvent compter sur 218 animateurs relais, constitués essentiellement de couches vulnérables. Ainsi, 50% de ceux -ci sont des femmes contre 40% de jeunes hommes (approximativement). Ils peuvent ainsi éviter les retards dans l'accès ou même l'absence des agents des Secteurs de l'Agriculture dans les communes. Ces agents permettent une réplication à grande échelle.
- **Bon niveau des animateurs relais :** Les formations et les appuis reçus par les animateurs relais ont permis un accompagnement judicieux dans les champs de réplication permettant une meilleure appropriation. Des entretiens, il est ressorti que les animateurs relais hommes sont plus actifs que les relais femmes du fait de la surcharge d'activités de reproduction de ces dernières. Les relais (hommes et femmes) ont une bonne connaissance des techniques culturales, du dosage des intrants sur les CEAP, les jardins hors sol et les champs de réplication.
- **Mise en relation des acteurs locaux de l'Agriculture :** Les animateurs relais (hommes et femmes) servent d'intermédiaires entre les producteurs semenciers, les OP et les ménages producteurs céréaliers et les légitimités traditionnelles. Cette assertion a été confirmée dans les localités CEF bénéficiaires du Programme.
- **Augmentation des rendements des cultures**: On note une nette différence de rendement entre les BPA (encadrées par les animateurs relais) qui sont largement supérieures aux champs des PP. Cette différence peut être observée à l'œil nu sur la qualité des épis. Les visites de terrain réalisées témoignent le bon niveau de production des parcelles de BPA. Il a été constaté que les hommes sont plus actifs que les relais femmes dans les activités d'accompagnement des champs de réplication du fait des pesanteurs sociales.

Champ École de Tendely commune de koporona

CEAP de Madougou (commune de Madougou)

Champs de bracaria du village de Sadian (commune deTominian)

Tableau 1 : Estimations des rendements des cultures des CEAP (kg/ha)

| Cultures | Pratiques paysannes (kg) | Bonne pratique agricole (kg) | Dif-férence (kg) |
|---|---|---|---|
| Mil | 800 | 930 | 130 |
| Sorgho | 730 | 955 | 225 |
| Fonio | 620 | 900 | 280 |
| Niébé fourrager | 910 | 1300 | 390 |

Source : Secteur de l'Agriculture de Tominian, campagne agricole 2024/25, Novembre 2024,

Les entretiens avec le Secteur de l'Agriculture de Tominian montrent une nette différence entre les PP et les BPA. La différence est de 130 kg pour le mil, 225 kg pour le sorgho, 280 kg pour le fonio, 390 kg pour le niébé fourrager et 500 kg pour l'arachide.

## 4.6. Enseignements tirés

### a. Bonnes pratiques

- **Le processus de renforcement intégré des capacités des animateurs relais à travers les actions de CEF (cultures sèches, maraichage, embouche) est une dynamique à maintenir :** Généralement, les mêmes animateurs réalisent les appuis aux ménages et OP sur les 3 volets (GRN, CEF, CGT). En conséquence, ils reçoivent les formations et les appuis par les conseillers de Pro-ARIDES et les services techniques déconcentrés respectifs. En perspectives, il y a lieu de développer et de mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités spécifiques à ces agents locaux pour le relever le défi du développement endogène.
- **La digitalisation des outils de collecte est une initiative à consolider au profit des animateurs relais pour mieux analyser les résultats en termes de CEF et de CGT:** Ces derniers ont été formés sur les outils

de collecte digitalisés, mais leur nombre est insuffisant (40/218), soit environ 18%. Il s'agira de former plus de relais et de les accompagner dans le suivi systématique de la mise en œuvre du CEF au niveau des OP et des ménages. Il s'agit aussi de développer les compétences dans la restitution des résultats auprès des ménages et des OP accompagnés par les animateurs respectifs.

- **Le développement de compétences des animateurs relais dans la confection d'engrais liquides offre une chance de réduire la quantité d'engrais minéral et chimique utilisée :** Cet engrais liquide confectionné à partir des produits locaux par les ménages est très riche en nutriments permettant le développement des cultures. Ce qui permettra aux ménages d'économiser des montants importants, surtout l'engrais industriel devient de plus en plus cher sur les marchés locaux et donc, inaccessible aux paysans.

**Témoignage de Drissa DIARRA, relais communautaire de Sadian (Commune de Tominian)**

« Les animateurs relais sont des jeunes autochtones qui ont décidé d'appuyer les OP et les ménages dans l'application des nouvelles technologies. Nous avons bénéficié des formations qui ont permis de renforcer nos connaissances sur les CEAP et les champs de réplication, mais aussi des autres ménages. Nous avons des compétences bien assises dans la confection du compost liquide, la culture hors sol. Nous avons aussi reçu des appuis de la part des conseillers, mais aussi des structures dans tout le cycle de production. Actuellement, nous sommes devenus des personnes ressources pour l'application des BPA et de sensibilisation des communautés sur celles -ci ».

**b. Facteurs de succès identifiés**

- **Cohésion sociale au sein des localités partenaires :** la bonne entente au sein des communautés et entre les localités est favorable aux activités des animateurs relais. Les chefs de villages constituent le premier acteur au sein de la communauté pour appuyer les ménages.
- **Un choix consensuel et judicieux des animateurs relais :** Les hommes et les femmes choisis comme animateurs relais sont acceptés par les communautés en général et les ménages en particulier qu'ils accompagnent dans le développement agricole.

**c. Défis**

Renforcer de capacités de animateurs relais pour assumer valablement leurs rôles essentiels d'encadrement des paysans

**Constats :**

- Certains ont besoin encore des appuis techniques et même de formations)
- Besoin d'une série de formation et d'appui dans le maraichage et le CGT
- Non existence d'un plan de renforcement des capacités des animateurs relais.

Un défi majeur réside dans l'implication des communautés pour assurer l'octroi de frais de motivation aux animateurs relais, condition essentielle à la pérennisation de leurs activités et à leur ancrage local.

**Constats :**

- Les activités réalisées par les animateurs sont bénévoles (pas de frais de motivation)
- Ils perçoivent un montant seulement en cas de participation aux activités organisées par les conseillers de Pro-ARIDES
- Des réflexions stratégiques sont en cours sur le FECC pour leur accorder des frais de motivation.

Le défi consiste à structurer et organiser efficacement les animateurs relais afin d'améliorer leur performance, renforcer leur engagement et assurer un impact durable

**Constats :**

- Non existence d'une collaboration officielle entre les animateurs relais
- Faible échange d'expériences entre les animateurs relais

### d. Leçons Apprises

- **L'amélioration de connaissances des animateurs relais est une opportunité à saisir pour la mise en œuvre de l'appui intégré en termes de CEF :** Ils maitrisent les techniques culturales : semis, désherbage, utilisation d'engrais organique, distance entre les cultures, récolte et la conservation des produits agricoles. Des formations et des appuis sont en cours pour le maraichage et l'élevage. Ces animateurs relais sont des agents certains pour le passage à échelle du CEF.
- **Le passage à échelle par les animateurs relais du CEAP vers les champs d'adoption des ménages doit être soutenu et accompagné par Pro-ARIDES :** il s'agira d'un passage à l'échelle à travers une vulgarisation globale de l'approche CEF auprès de 5000 ménages après deux ans de pratiques au niveau des CEAP et des champs de réplication. Ce passage demande des moyens matériels et financiers conséquents de la part des animateurs relais (hommes et femmes).
- **La mise en place d'un réseau dynamique des animateurs relais pour la diffusion des technologies innovantes est une opportunité à saisir pour une large vulgarisation de CEF/CGT :** Une large vulgarisation des technologies innovantes CEF/CGT est plus efficace lorsque des réseaux dynamiques d'animateurs relais sont mis en place à différents niveaux (communes, cercles, régions). L'expérience a montré que ces réseaux fonctionnent mieux lorsqu'ils sont appuyés par des conseillers communaux et des coordinateurs régionaux, et qu'ils collaborent étroitement avec les institutions locales, les structures techniques, les ONG et les projets de développement. Un appui institutionnel structuré (plan stratégique, plan de communication, plan de plaidoyer, plan de renforcement des capacités) est essentiel pour assurer leur efficacité et leur pérennité.

## 4.7. Passibilité de réplication

Pour la durabilité et la réplication au cours des années prochaines, il s'agira de travailler sur les aspects suivants :

| Stratégies | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| Opérationnalisation du Fonds d'Epargne et de crédit de Conseils (FECC) | ONG / projets | Commune, OP |
| Dotation et formation des animateurs relais sur les outils simples et adaptés traduits en langues locales relatifs au CEF/CGT (cultures sèches, maraichage et embouche) | ONG / projets | Animateurs relais, communes |
| Diagnostic des besoins et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités (cultures sèches, maraichage et élevage) | ONG / projets | Animateurs relais, communes |
| Développement de compétences sur la collecte digitale des données relatives au CEF | ONG / projets | Animateurs relais, communes |
| Constitution d'un réseau des animateurs relais au niveau communes, cercles et région | ONG / projets | Communes, animateurs relais |
| Mise en relation des animateurs relais auprès des OP, des ménages exploitants au niveau commune et cercle | ONG / projets | Communes, animateurs relais |
| Appui dans la mise en place de mécanismes de gestion transparente des OP (cahier de caisse, cahier de trésorerie) | Animateurs relais | OP, communes |
| Participation des animateurs relais aux espaces de redevabilité organisées par les communes | Animateurs relais | OP, communes |
| Appui aux OP dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités des OP et des ménages | Animateurs relais | OP, communes |
| Réalisation de visites d'échanges auprès des zones d'intervention de Pro-ARIDES et d'autres projets | Animateurs relais | OP, communes |

| | | |
|---|---|---|
| Récompense de meilleurs animateurs relais de chaque cercle | ONG / projets | OP, communes |
| Mise en relation des animateurs relais avec les PMA de régions pour un accès aux crédits pour les activités économiques | ONG / projets | Réseaux des animateurs relais |
| Analyse approfondie des dynamiques sociales et contribution des femmes animatrices relais | ONG / projets | Réseaux des animateurs relais |

## 4.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs :

### a. Acteurs locaux

- Réaliser la sensibilisation et la mobilisation sociale autour des questions de développement agricole
- Collecter des données relatives au CEF sur les téléphones et les transmettre au programme
- Accompagner et suivre les ménages dans la production agricole (cultures sèches, maraichage et élevage).
- Participer aux actions de redevabilité organisées par les communes grâce à leurs réseaux cercles et région.

### b. Communes

- Apporter un soutien « politique » au réseau des animateurs relais constitués
- Intégrer les actions d'appui – accompagnement dans les PDESC et les budgets annuels des communes
- Payer les frais de motivation pour les tâches assurées par les animateurs relais
- Instaurer des contacts formels avec les réseaux des animateurs relais pour leur offrir plus d'opportunités.

### c. Structures techniques

- Renforcer la collaboration entre le réseau des animateurs relais (cercle et région)
- Appuyer et conseiller les animateurs relais dans la réalisation des activités

### d. ONG /projets de mise en œuvre

- Assurer la formation et l'appui aux animateurs relais
- Appuyer la dynamique institutionnelle des réseaux des animateurs relais
- Mettre en lien les réseaux des animateurs relais avec d'autres partenaires.

## Expérience 5 :Contribution de Pro-ARIDES dans la mise à échelle des variétés biofortifiées et l'accompagnement des OP dans le processus de certification des semences

### 5.1. Description de l'expérience

La sélection participative des semences est une forme de collaboration développée par Pro-ARIDES et ICRISAT. A ce niveau, 41 producteurs semenciers membres de l'Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian (UACT) et la Fédération des Unions et Associations pour la Production Agricole et le Développement (FUAPAD), ont exploité plus de 10 hectares en semences biofortifiées (niébé, arachide, mil, sorgho) au cours de la campagne 2024/25. Le but recherché est de promouvoir la production et la commercialisation endogène de ces semences certifiées biofortitiées, et par ricochet de vendre cette production dans les quatre (4) cercles d'intervention du Programme.

### 5.2. Problématiques

Au Mali l'accès à des semences de qualité fait partie des défis que connaissent certains producteurs. Les semences locales utilisées par les paysans sont surtout rustiques et peu productives. Ce faible accès conjugué à d'autres facteurs tels que les faiblesses des techniques culturales, du niveau d'équipement ont conduit à l'insécurité alimentaire et la malnutrition des ménages. Pro-ARIDES a décidé d'appuyer les 2 unions (UACT, FUAPAD) qui avaient des expériences précédentes de production semencière, de collaboration avec les services techniques de l'agriculture et de certification de ces semences.

Ainsi, le Programme a décidé de s'appuyer sur des acquis de ces structures en vue de consolider rapidement la production semencière. Ces deux faîtières comptent à leur actif plus de 3 000 exploitants dont 901 femmes soit environ 30% avec une superficie moyenne de 1,5 ha/ exploitant. Ce mini marché interne offre une occasion pour mieux écouler ces produits après les marchés extérieurs. Les producteurs ont suivi la formation sur la notion des 5 P du marketing mix semencier (Produit/ Place/ Prix/ Pub/ Personnes).

### 5.3. Objectif

Disponibiliser et adopter les semences améliorées locales pour une large vulgarisation au niveau des ménages et des organisations paysannes.

Les cibles sont les producteurs semenciers, les unions des producteurs, les OP et les ménages, exploitation familiale (groupements formels, informels, et individuel…).

### 5.4. Activités réalisées

Le processus de l'appui à la production et de certification semencières a été le suivant :

- **Identification des producteurs semenciers:** Les producteurs ont été identifiés au sein des deux Unions de producteurs (FUAPAD, UACT) et des champs d'application en collaboration avec les communes et les structures techniques.
- **Appui aux producteurs en semences de base (mil, sorgho, niébé et arachide biofortifiés) :** ces semences sont mises à disposition par l'IER/ ICRISAT. Pour la campagne 2024/25, chaque producteur bénéficie des quantités suivantes : arachide : 15 kg, mil : 3 kg, niébé : 10 kg et sorgho : 3 kg.
- **Formation par l'IER sur la production semencière :** Deux sessions de 2 jours ont été organisées au profit des 45 personnes. Ces formations sont surtout celle de mise à jour, surtout que les producteurs avaient des expériences dans le domaine.
- **Déclaration d'intention des cultures de production semencière au niveau du Secteur de l'Agriculture :** Les différentes intentions de production sont inscrites sur une fiche au niveau de chaque faîtière et transmises à la structure technique pour le contrôle et la certification par le laboratoire semencier de Ségou.
- **Installation des champs par les producteurs semenciers (0,25 ha par producteur) :** Les producteurs ont reçu des appuis au démarrage de l'activité par le Secteur de l'Agriculture et

les conseillers du Programme. Les normes de production semencière exigent une superficie variante entre 1 et 2 hectares par semencier pour pouvoir supporter les charges d'exploitation, ce qui handicape souvent les petites exploitations et les femmes chef de ménage ; mais compte tenu des problèmes liés à la disponibilité des terres et la préférence des ménages vulnérables pour une production de consommation, nous suggérons qu'il faut mettre à la disposition des OP communales (plan cadastral) un quota de 2 à 5% des terres allouées. Les ménages détenteurs de grandes superficies doivent réserver les 1/3 de leur superficie à la production semencière.

- **Organisation de visite de suivi des champs par les Unions des OP :** En milieu de campagne, les leaders des deux Unions ont visité des champs de production semencière en vue de s'assurer de l'état des cultures.
- **Récolte des produits semenciers (R1) après information du Secteur de l'Agriculture** qui prélèvent des échantillons qui sont envoyés au Laboratoire Semencier de Ségou.
- **Certification des semences par le Laboratoire à Ségou (processus en cours) :** Après analyse, une liste de producteurs respectant les critères de sélection est transmise et envoyée aux Unions de producteurs semenciers.
- **Dépôt et vente des semences au niveau des magasins des Unions de producteurs :** Les différentes productions individuelles sont stockées dans les magasins et les quantités déposées mentionnées par les Trésoriers. Après l'analyse du coût d'exploitation, le prix de vente est fixé pour chaque type de produits semenciers. Des ventes sont organisées auprès des populations et des ONG intervenant dans le domaine. Les producteurs sont souvent confrontés à des difficultés d'écoulement et de falsification des certificats de semences.
- **Marketing des produits semenciers :** des activités de marketing sont organisées au niveau du cercle. Il s'agit de la communication radio pour sensibiliser les habitants pour une utilisation des produits semenciers de qualité par les communautés, mais aussi de foires spécialisées sur les produits semenciers à la veille de la campagne.

**Les acteurs impliqués dans la production semencière sont les ONG AMAPROS / NEF, les producteurs semenciers, les structures de recherche IER, ICRISAT, les OP et ménages et les producteurs semenciers.**

- **ONG :** elles ont un rôle d'appui – conseil, de suivi – supervision à la gestion et à l'exploitation des champs semenciers.
- **IER, ICRISAT :** Elles ont assuré la mise à disposition de semences biofortitiées et la formation des structures UACT et FUAPAD.
- **Producteurs semenciers :** On note une bonne capacité technique des producteurs semenciers, une insuffisance de moyens matériels et financiers. Leur regroupement au sein des Unions offre un véritable avantage pour la collaboration avec les acteurs locaux et les structures techniques. La sélection participative des semences a permis aux chercheurs de se focaliser sur les besoins prioritaires des producteurs et a permis aux exploitants d'observer les nouvelles variétés de la recherche cultures sur pieds, d'apprécier par eux -mêmes (les caractéristiques agronomiques) en comparaison avec les semences clastiques, une manière d'aider les producteurs à choisir les bonnes semences pour les campagnes futures.
- **OP et ménages :** ils sont utilisateurs potentiels de semences produites par les unions de producteurs semenciers.
- **Laboratoire Semencier :** Il réalise les analyses des échantillons prélevés et délivre le certificat semencier aux producteurs.

## 5.5. Résultats atteints

**Disponibilité de semences locales biofortifiées :** Durant la campagne 2024/25, les deux Unions ont produit un total de 6,5 tonnes. La part de FUAPAD est de 2,5 tonnes contre 4 tonnes à l'UACT. Il est

prévu de quadrupler cette production au cours des années prochaines avec l'extension des champs céréaliers à au moins 1 ha / exploitant. Ces semences sont disponibles au niveau des magasins et serviront à alimenter le marché local et régional. Ces semences sont biofortifiées, leur utilisation par les paysans contribuera à la lutte contre la malnutrition.

**Mise en relation des acteurs de l'Agriculture :** L'activité a permis une mise en relation formelle entre les producteurs semenciers, les OP et les ménages producteurs céréaliers, les animateurs relais et les légitimités traditionnelles. Cette tendance doit être renforcée au cours des années suivantes par les Unions UACT et FUAPAD.

**Moise MOUNKORO, Président de l'UACT :**

« Avant, nous devions parcourir plus de 50 km pour acheter des semences de qualité. Aujourd'hui, grâce aux formations et aux champs semenciers installés dans notre commune, nous produisons nos propres semences certifiées. Cette année, mon rendement de sorgho biofortifié a augmenté de 35% et j'ai pu vendre une partie de mes semences à d'autres paysans du cercle. C'est une grande fierté pour notre communauté. ».

## 5.6. Enseignements tirés

### a. Bonnes pratiques

**La mise en place de champs semenciers permet de renforcer l'auto- approvisionnement et le renforcement la certitude de leur qualité:** les champs de production et les points de vente sont situés au niveau du même cercle de Tominian ou de la région de San. Quant aux radios locales, elles diffusent les informations auprès des paysans au niveau de toute la région. Cet accès aux semences biofortifiées par les paysans permet de réduire la distance à parcourir par eux, mais aussi le temps d'attente et surtout de rencontrer directement les producteurs.

### b. Facteurs de succès

- **Existence d'un marché local potentiel pour l'écoulement des produits :** Les zones d'intervention de Pro-ARIDES et les ONG internationales et nationales constituent des opportunités pour l'écoulement de semences. La collaboration avec les DRA de San, Mopti permet d'ouvrir l'accès au marché régional.
- **Organisation des producteurs semenciers autour des Unions de producteurs :** Le regroupement des producteurs au sein des unions est une chance pour assurer la fiabilité de ces semences aux yeux des consommateurs et renforcer leur pouvoir de négociation. Les producteurs semenciers sont aussi assurés que leurs unions gèrent bien les produits mis à leur disposition.
- **Collaboration des structures spécialisées IER, ICRISAT pour la mise à disposition de semences de base.** Ces structures spécialisées dans la recherche fournissent de semences de base de qualité biofortifiées (maïs, sorgho, mil, arachide, sésame, etc.).

### c. Défis

- **Faire face aux obstacles liés à la formation, à l'accès aux ressources et aux infrastructures pour développer les capacités des producteurs semenciers et assurer une production suffisante de semences de qualité :** on note une difficulté à renforcer durablement les capacités des producteurs semenciers pour garantir une production suffisante et de qualité, en raison de l'accès limité aux formations, aux ressources, aux infrastructures adaptées et des impacts du changement climatique.
- **Assurer un écoulement fluide des produits sur le marché local et régional est un défi majeur :** On constate quelques difficultés d'écoulement des produits sur les marchés locaux et régionaux, dus aux insuffisances des infrastructures de commercialisation, aux contraintes réglementaires, à la forte concurrence, au manque d'informations sur le marché et à l'instabilité des prix.

### d. Leçons Apprises

- **Développement du marketing mix des produits selon l'Approche de 5 P (produit, prix, promotion, place et personnel) par les unions.** L'expérience a montré que le développement du marketing mix des produits selon l'approche des 5P (produit, prix, promotion, place et personnel) par les Unions est essentiel pour améliorer l'écoulement des semences et lutter contre la falsification des certificats semenciers. Face aux difficultés rencontrées par le passé, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie marketing par les producteurs semenciers, avec le soutien de Pro-ARIDES, se révèlent cruciales. Actuellement, les Unions privilégient les contacts directs avec les consommateurs locaux, l'organisation de foires semencières et les communications radios pour promouvoir leurs produits.
- **Le renforcement des efforts de production en vue de rentabiliser les exploitations semencières:** L'expérience a montré que la rentabilité des exploitations semencières dépend de l'intensification des efforts de production. L'extension des champs semenciers de 0,25 à 1 ou 2 hectares, en fonction des besoins des producteurs, est une stratégie clé pour améliorer la productivité. De plus, la mise en relation des producteurs avec les acteurs de la plateforme multi-acteurs (PMA) facilite leur accès au crédit, favorisant ainsi l'acquisition d'équipements et d'intrants agricoles nécessaires à l'optimisation de leurs activités.

## 5.7. Possibilité de réplication

La production semencière est une expérience bien réplicable dans d'autres zones hors Pro-ARIDES. Les stratégies de réplication par d'autres projets sont :

| Stratégies | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| **Renforcement de la production semencière** | | |
| Prise en compte des femmes productrices semencières | ONG et projet | Unions de producteurs |
| Prise en compte du changement climatique et GRN | Producteurs semenciers | Unions de producteurs et |
| Planification de campagne par les producteurs | ONG et projet | Secteur de l'Agriculture + producteurs semenciers |
| Appui dans la tenue des outils de gestion et le partage des résultats | ONG et projet | Secteur de l'Agriculture + producteurs semenciers |
| Mise à disposition des semences de base (maïs, fonio, riz, sésame, produits maraichers) | ONG et projet | Producteurs semenciers |

| | | |
|---|---|---|
| Mise à disposition de petits matériels agricoles | ONG et projet | Commune + producteurs semenciers |
| Poursuite de la formation des nouveaux producteurs semenciers | ONG et projet | Secteur de l'Agriculture + producteurs semenciers |
| Extension des champs semenciers à 1 ou 2 ha | ONG et projet | Secteur de l'Agriculture |
| Facilitation de l'accès aux crédits agricoles à travers les PMA | ONG et projet | SFD, banques |
| Plaidoyer auprès de l'Etat pour l'accès aux intrants subventionnés | ONG et projet | Secteur de l'Agriculture |
| **Facilitation de l'écoulement des produits** | | |
| Développement d'une stratégie de marketing des produits semenciers | Producteurs semenciers | Communes |
| Création d'un site Facebook au nom des unions de producteurs | Producteurs semenciers | ONG et projet |
| Communication radio à l'endroit des consommateurs externes | Producteurs semenciers | Radios locales |
| Mise en relation avec des consommateurs externes | Pro-ARIDES | Producteurs semenciers |
| Organisation de foires semencières au niveau local | Producteurs semenciers | Pro-ARIDES |
| Participation aux foires régionales organisées par d'autres partenaires | Producteurs semenciers | Autres partenaires |
| Sensibilisation des producteurs en vue de la protection de certificats de semences | ONG et projet | Producteurs semenciers |
| Sensibilisation des producteurs en vue d'un achat diligent des semences biofortifiées | ONG et projet | OP, ménages |

5.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs sont :

**a. Producteurs semenciers et leurs organisations**

- Faire la production en mettant la qualité des produits au cœur de leurs préoccupations des paysans
- Elargir la production de semences en plus des cultures sèches au moins au maraichage, voire aux races améliorées de petits ruminants
- Développer les relations et les visites d'échanges auprès des instituts de recherche (IER, ICRISAT)
- Suivre les actions des producteurs individuels par leurs unions respectives.

**b. Communes**

- Intégrer les actions de production semencière dans les PDESC et les budgets annuels des communes
- Servir d'espaces de vulgarisation des semences auprès des usagers
- Instaurer des contacts formels avec unions de producteurs semenciers
- Institutionnaliser l'introduction des variétés dans politiques locales voire nationales pour face à l'insécurité alimentaire.

**c. Structures techniques**

- Renforcer la collaboration entre les unions de producteurs semenciers
- Appuyer et conseiller les producteurs dans la réalisation des activités

**d. ONG de mise en œuvre**

- Assurer la formation et l'appui matériels aux producteurs semenciers
- Favoriser l'accès aux plateformes multi-acteurs en vue de l'accès aux crédits
- Mettre en lien les producteurs semenciers avec d'autres partenaires en vue de renforcer la production et la commercialisation.

# 3

# MECANISME D'AMELIORATION DE LA REDEVABILITE DES ELUS COMMUNAUX POUR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICE PUBLIC AU MALI

Cette thématique traite de deux expériences mises en œuvre par les ADR et les ONG que sont la gouvernance locale / participation citoyenne et la mobilisation des ressources locales par les communes.

## Expérience 6 : Gouvernance locale et Participation citoyenne aux affaires publiques

### 6.1. Contexte de l'expérience

Dans le cadre du rétablissement du contrat social dans les communes cibles du Pro-ARIDES, les ADR de Mopti et de Ségou dans leurs prérogatives estiment qu'il est impératif et un sacerdoce d'appuyer et d'accompagner les élus communaux dans le renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne. Ainsi, le Programme s'est engagé depuis ses débuts en 2021 dans une logique d'amélioration de la confiance entre les citoyens et les autorités communales, la restauration de l'autorité des élus communaux dans les 27 communes, l'implication des autorités locales, de la société civile dans les actions de gouvernance communale.

### 6.2. Problématique

La problématique de la gouvernance locale soutenue par la démocratie locale, demeure toujours une préoccupation majeure dans la quasi-totalité des collectivités territoriales maliennes, y compris celles de la zone d'intervention de Pro- ARIDES, d'ailleurs fortement concernée. Les communes cibles se caractérisaient par la rupture du contrat social entre élus communaux et populations se traduisant ainsi par leur faible engagement pour la gestion des affaires locales, notamment leur participation dans la mobilisation des ressources humaines et financières en faveur du développement local. Aussi, depuis les dernières élections communales de 2016, la plupart des élus et agents communaux notamment ceux des communes d'intervention de Pro- ARIDES, n'avaient pas bénéficié de renforcement de capacités dans le domaine de la gouvernance locale.

Au nombre des difficultés/ contraintes identifiées lors du diagnostic institutionnel, on note le dysfonctionnement au sein des organes de gestion (conseil communal, bureau communal, commissions de travail) des communes cibles en termes de déficit de circulation d'information au sein du conseil communal, l'insuffisance du contrôle citoyen de la population sur les actions du conseil communal, l'absence de preuves de délégation de compétences (pouvoir) du Maire aux adjoints, le faible fonctionnement des commissions techniques de travail, la confusion entre les tâches des commissions techniques de travail et les compétences déléguées aux Adjoints par le Maire, etc. Les documents de planification essentiels ne sont pas souvent à jour (PDESC) et les PTAT, PSAN, PMR n'existaient pas pour certaines communes.

Quant aux espaces de redevabilité, ils connaissaient une insuffisance dans l'organisation même si leur tenue est inscrite dans les différents Codes de Collectivités successifs, notamment celui de 2017. Dans certains cas, on note une faible présence des acteurs locaux (jeunes, femmes, chefs de villages, autres OSC) aux restitutions publiques et autres sessions communales. Ceci est renforcé par des difficultés de communication entre les élus communaux et ces acteurs autour de l'organisation (de ces sessions) du fait de l'insuffisance de prise en charge des participants. Aussi, les citoyens ne voyaient pas l'utilité de la participation à ces restitutions.

### 6.3. Objectifs

Contribuer au rétablissement du contrat social par la mise en place d'une gouvernance locale multipartite partagée qui permettra d'impliquer les parties prenantes (administration locale, conseil, personnel et citoyens) dans un dialogue constructif, l'amélioration du processus de prise de décision et la mise en œuvre des réponses à des problèmes.

Contribuer à la réduction de la méfiance des citoyens vis-à-vis des élus communaux pour renforcer la confiance entre "élus et citoyens", une gouvernance locale autour des problématiques de développement local à travers l'organisation des ateliers locaux de discussions/ débats publics sur les principes et gestion des institutions communales, la participation citoyenne et le devoir de s'engager pour le développement local.

## 6.4. Activités réalisées

### a. Gouvernance locale administrative

Les activités réalisées par les ADR de Ségou et de Mopti sont :

- Formation des élus et du personnel technique sur l'administration communale, la gestion financière et comptable des collectivités territoriales et la mise à disposition des outils /supports pédagogiques, des textes et loi de la décentralisation en vigueur,
- Formation et appui-accompagnement des élus et agents communaux, des associations communautaires ou des organes de gestion des services publics sur leurs rôles et responsabilités dans le fonctionnement des services publics (suivi, entretien, paiement du service, etc.), leurs droits et surtout leurs devoir vis-à-vis de la collectivité et des usagers,
- Mobilisation sociale pour une l'implication des autorités coutumières et légitimités traditionnelles dans la gestion des services publics, la mobilisation des ressources et l'intermédiation sociale pour une participation du citoyen dans la gestion des affaires publiques,
- - Appui-accompagnement des communes dans l'autodiagnostic et la mise en œuvre des mesures correctives pour l'instauration d'une bonne gouvernance locale, la délivrance des services publics et l'institutionnalisation dans les communes de la restitution publique de la gestion des biens et services aux citoyens.

### b. Renforcement des capacités des élus communaux en gestion des ressources financières et planification locale

Les activités menées en termes de renforcement des capacités sont :

- Identification des problématiques liées à la mobilisation des ressources locales dans les communes cibles (évaluation du potentiel fiscal, les ressources financières sectorielles, les textes et lois en vigueur etc.),
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, secrétaires généraux, régisseurs dépenses et recettes, impôts, budget régional, percepteurs) sur les stratégies de mobilisation des ressources locales et sectorielles transférées et le système de gestion des finances publiques (cycle de gestion budgétaire, plan et stratégie de financement),
- Appui-accompagnement des communes cibles dans l'élaboration d'un plan opérationnel de mobilisation des ressources et de suivi du financement des activités inscrites dans les documents cadres de planification (PTAT, PSAN, PDESC etc.),
- Identification de mécanismes de financement innovants les mieux adaptés aux besoins spécifiques des communes cibles et aux contextes locaux.
- Renforcement des capacités des élus et autres acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation de ressources basées sur des mécanismes de financement innovants.

- **Appui-accompagnement des communes dans le processus d'élaboration des documents cadres de planification locale (PDESC, PSAN, PTAT, etc.)**

Pro-ARIDES a soutenu le développement local en renforçant les capacités des communes dans l'amélioration de la prise de décision, le processus de planification et la mise en œuvre des plans (SAT, PDSEC, PSDR, PTAT, PAGT) de développement local. Les ADR ont initié un développement des compétences locales dans les communes sur le processus d'élaboration des PDESC (méthodes, approches, outils et procédures) du développement régional et local.

Les documents de planification locale prennent mieux en compte les thématiques de Pro-ARIDES et les nouvelles dimensions du développement humain durable (résilience, risques et catastrophes, sécurité alimentaire et nutritionnelle, cohésion sociale, migration et développement, changement climatique /GRN, Genre) en lien avec les ODD, CREDD.

### c. La transparence, mécanisme pour un regain de confiance entre les citoyens et les élus

Les débats-discussions ou face à face organisés dans les communes cibles sur la gouvernance locale traduisent un souci de légitimité, surtout de la part des élus et les citoyens, d'asseoir et de promouvoir des règles de gestion publique qui soient à la fois efficaces et soucieuses d'une utilisation appropriée des ressources engagées, mesurée par des indicateurs de bonnes pratiques.

Les défis du changement d'attitudes et de pratiques ont été identifiés et validés avec les citoyens et autres acteurs communautaires. Il a été possible pour les ADR de définir des stratégies et des modalités pour les relever. Les acteurs locaux pour une gouvernance légitime s'engagent et se mettent dans l'attitude d'assumer pleinement leurs responsabilités dans l'atteinte de leurs missions dévolues par les textes et loi en vigueur.

Des comités de veille et de contrôle citoyen de la gestion des services publics (CVCC) dans les communes de la région de Mopti et des Comités de Développement des Quartiers villages et fractions (CDQVF) dans les communes de la région de Ségou sont en cours d'installation par les ADR.

**Les acteurs impliqués dans la gouvernance et participation citoyenne sont :**

- **ADR de Ségou et de Mopti et les ONG de mise en œuvre :** Elles ont organisé une série de formations et d'appui en faveur des communes et des acteurs de la société civile.
- **Groupe ODYSSÉE** : Le Groupe assure des réflexions sur les dynamiques sociales et les agents ont un bon niveau de compétences dans les études.
- **Communes (élus et agents) :** Elles sont cibles et partenaires de mise en œuvre des activités dans les communes. On note un bon niveau d'engagement des élus communaux et leur forte adhésion aux activités de Pro-ARIDES.
- **Société civile locale :** Ces acteurs (CCJ, CAFO, PSH, leaders religieux, RECOTRAD) ont participé pleinement aux activités. Ils ont appuyé les communes dans les espaces de redevabilité.
- **Légitimités traditionnelles :** Les chefs de villages ont participé aux activités. Ils ont une connaissance moyenne de leurs rôles et un bon niveau d'engagement dans les activités.

## 6.5. Résultats atteints

### a. Gouvernance locale et relations élus-citoyens

- La prise de conscience du citoyen de son rôle et sa responsabilité d'utilité sociale pour le développement local (amélioration du taux

de recouvrement des ressources internes) dans certaines communes notamment à Koporopen, Ségué, Koulogon-Habé, Barapireli, Kava et Sourountouna.

- Une amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens : En mettant l'accent sur l'efficacité et la priorité donnée aux besoins des usagers, les élus communaux formés sont aptes à répondent mieux aux attentes plus élevées du public.
- Un espace de dialogue inclusif instauré et renforce les relations élus-citoyens :
  - Les citoyens, les chefs des villages et autres acteurs communautaires participent aux sessions de restitution publique des communes et interpellent l'administration communale de la gestion des affaires publiques,
  - Les citoyens participent aux phases et étapes d'élaboration des documents de planification locale et la prise en compte des leurs besoins et projets prioritaires dans le développement local.

- Un plan d'action de mise en œuvre des résultats du diagnostic institutionnel et opérationnel intégrant les mesures correctives d'amélioration de la qualité des services publics, les types d'activités à réaliser, la nature des relations au niveau des dix communes cibles.

Fanta, Dicko, citoyenne participante aux débats publics Koporo – Pen

« Avant, nous ne savions même pas comment fonctionnait notre mairie ni comment l'argent était utilisé. Grâce aux débats publics organisés avec l'appui de Pro-ARIDES, nous avons pu poser des questions aux élus, exprimer nos besoins, et voir que nos priorités figuraient désormais dans le plan communal. Cela nous donne envie de nous impliquer davantage. »

**b. Amélioration du développement local et à une meilleure gouvernance**

- Le renforcement du capital confiance de la population pour ses autorités locales offre la possibilité d'inventer et d'implémenter de nouveaux modes de régulation et de gestion participative légitime des affaires publiques, d'innover et de renforcer l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations à travers un développement territorial inclusif et durable.
- Le Programme a permis le renforcement de la cohésion sociale, la participation volontariste des citoyens aux efforts de développement local et la mobilisation sociale des citoyens/ autorités traditionnelles dans la participation et gestion des affaires publiques locales.
- Des stratégies de mobilisation des ressources et un appui-accompagnement des élus et agents communaux dans l'élaboration des plans opérationnels de mobilisation de ressources ont amélioré le taux de mobilisation des ressources financières propres de la collectivité territoriale pour le financement du développement local (cf. Expérience 7).
- On note une instauration d'esprit d'émulation et de bonne gouvernance entre les villages qui a permis de faciliter le paiement des taxes et impôts dans certaines communes cibles et le soutien au processus de la décentralisation territoriale et du développement local, la création d'un environnement de coopération et les relations entre acteurs locaux (élus, les citoyens les PTF etc.).
- Mise à disposition des documents cadres de planification locale pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie des communautés que les plans d'appui technique 2022 – 2024 et le bilan de réalisation, les plans de Sécurité alimentaire et nutritionnelle 2022 – 2024 et le bilan de réalisation et les documents cadres de planification locale (PDESC) des communes.

## 6.6. Enseignements tirés

### a. Bonnes Pratiques

Mise en place d'un dispositif de renforcement de la gouvernance locale participative par l'organisation de débats publics élus-citoyens et la dynamisation des mécanismes de redevabilité sociale : Les débats ont permis de rapprocher les élus communaux des citoyens, d'améliorer la transparence dans la gestion des affaires publiques et de stimuler la mobilisation des communautés autour des projets de développement local.

**Le processus a inclus :**

- Formation des élus et agents communaux sur la gouvernance inclusive et la redevabilité.
- Organisation de débats publics dans chaque commune partenaire.
- Appui à l'élaboration ou à la mise à jour des outils de planification stratégique (PTAT, PDESC).

### b. Facteurs de succès identifiés

- **Mise en relation des communes avec les services déconcentrés financiers et l'administration centrale :** Les services locaux des Impôts et les Perceptions ont collaboré étroitement à la mise en œuvre des activités de gouvernance et de participation citoyenne.
- **Bonne cohésion sein au sein des communes concernées :** On note une bonne cohésion sociale au sein des communes permettant une réalisation efficace des activités de gouvernance.
- **Expériences des ADR et des ONG dans la gouvernance locale :** SNV, CARE et surtout les ADR de Ségou et de Mopti ont des expériences antérieures avec d'autres projets mis à profit.
- **Volonté ferme de l'Etat de valoriser les légitimités traditionnelles :** Le décret n° 2022-0128 /PT-RM du 4 mars 2022 instituant la Journée nationale des légitimités traditionnelles le 11 novembre, vient encore renforcer le rôle de ces représentants des différentes communautés.

### c. Défis rencontrés

Assurer le renforcement continu des acteurs locaux en gouvernance locale inclusive pour renforcer durablement les relations entre élus communaux et citoyens, en surmontant les obstacles liés à la formation et à la participation effective.

**Constats :**

- Besoin de poursuite du renforcement des capacités de ces acteurs à travers un plan cohérent actualisé
- Nécessité d'une mise en place d'une stratégie de suivi du niveau de renforcement des capacités.

Surmonter les obstacles à la mobilisation de financements innovants pour assurer une mise en œuvre efficace et durable des documents de planification.

Constats :

- Faible niveau d'exécution de ces documents de planification (PDESC, PTAT, PSAN, PMR)
- Faible mise à contribution des financements alternatifs existants au niveau de l'Etat et des PFT
- Faible initiative pour le financement des projets fédérateurs innovants de développement local.

Accroître la participation citoyenne aux activités communales afin d'assurer une implication active et généralisée dans le développement local, malgré les défis liés à la sensibilisation et à l'engagement des citoyens.

**Constats :**

- Insuffisance de moyens propres des communes pour une organisation adéquate de ces espaces
- Besoin de poursuite d'une organisation inclusive des espaces de redevabilité.

## Renforcer et pérenniser les Comités de Veille et de Contrôle Citoyens pour assurer une gestion transparente et efficace des services publics, en surmontant les obstacles à leur fonctionnement et à leur efficacité.

**Constats :**

- CCVC et CDQVF en cours de mise en place par les ADR et manquent de dynamique institutionnel au stade actuel
- Fiable compétence des membres des CCVC et CDQVF
- Faiblesse du système de suivi – contrôle des actions de développement local des CCVC et CDQVF.

### d. Leçons Apprises

- **La disponibilité des documents stratégiques à jour (PTAT, PDESC, PSAN, PMR) offre une vision claire des orientations de développement local.** Ces documents constituent la base des interventions des actions initiées par les communes, les partenaires au développement et les citoyens.
- **Les appuis des ADR ont été essentiels pour le renforcement de capacités des acteurs locaux et à l'amélioration de la gouvernance par les communes** : les enjeux de la décentralisation sont bien assimilés par les élus et les agents communaux grâce aux appuis et formations. Les élus établissent de plus en plus le lien entre gouvernance locale et le développement local qui constituent le but ultime de la décentralisation.
- **L'organisation des ateliers communaux sur la gouvernance locale à travers des restitutions publiques et /ou débats publics « face à face- élus -citoyens » sont des espaces de dialogue inclusif et sincère** pour une prise de conscience des acteurs locaux (élus, citoyens et autres) dans la gestion concertée des affaires publiques. Ces espaces sont favorables à la mobilisation des ressources locales en renforçant la confiance des citoyens envers les élus communaux et dans leurs administrations.

## 6.7. Possibilité de réplication

Au regard des acquis et des défis analysés, les stratégies de durabilité et de réplication proposées sont :

| Stratégies de mise en œuvre | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| **Poursuite des activités de gouvernance locale inclusive** | | |
| Poursuite avec l'approche d'implication des jeunes, des femmes dans la gouvernance locale | Communes | OSC, chef de villages |
| Diagnostic des besoins en RC en gouvernance locale | ONG et projet | Communes, OSC |
| Recyclage sur la formation des acteurs locaux en gouvernance | ONG et projet | Communes, OSC |
| Réalisation d'appui ciblé en fonction des besoins des élus et agents, OSC communaux | ONG et projet | Communes, OSC |
| Suivi du niveau de RC des élus et des agents communaux | ONG et projet | Communes, OSC |
| **Mobilisation des financements innovants pour financer les documents de planification** | | |
| Poursuite des échanges entre les communes, les PTF, les ONG et la diaspora | ONG et projet | Communes, PTF, ONG et diaspora |
| Poursuite de l'organisation de tables rondes de bailleurs de fonds regroupant les PTF, les communes et l'administration centrale | ONG et projet | Communes, administration centrale |
| Elaboration, mise en œuvre et suivi – évaluation des projets fédérateurs innovants de développement local. | ONG et projet | Communes, PTF |
| Renforcement de la participation citoyenne aux activités communales | | |
| Poursuite avec l'approche d'implication des jeunes, des femmes aux activités | Communes | OSC de jeunes et de femmes |

| | | |
|---|---|---|
| Prise en charge des restitutions publiques et des débats entre élus / citoyens et leur inscription et financement sur les budgets communaux | Communes | OSC de jeunes et de femmes, légitimités traditionnelles |
| Mise en place d'un mécanisme de restitution des décisions prises au niveau des localités respectives de la commune | Communes | OSC de jeunes et de femmes, légitimités traditionnelles |
| **Renforcement du système de veille et de contrôle citoyen de la gestion des services publics** | | |
| Formation des élus communaux et des CCVD /CDQVF sur le système de veille et contrôle citoyens | ONG et projet | Communes |
| Opérationnalisation des CCVD /CDQVF (outils de gestion des organes) | ONG et projet | CCVD /CDQVF |
| Formation sur les techniques de plaidoyer et de lobbying | ONG et projet | CCVD /CDQVF |
| Formation sur la collecte digitale, le traitement des données et l'élaboration de rapports | ONG et projet | CCVD /CDQVF |
| Visites d'échanges entre CCVD /CDQVF et des organes similaires d'autres projets | ONG et projet | CCVD /CDQVF |
| Instauration de journées d'échanges entre CCVD /CDQVF, les communes, les projets, la société civile et l'administration | ONG et projet | CCVD /CDQVF |
| Suivi – évaluation des activités des CCVD / CDQVF | ONG et projet | CCVD /CDQVF |

6.8. Les conseils pratiques pour la réplication par les acteurs sont :

**a. Communes**

- Réaliser les activités de promotion de la gouvernance inclusive et de la participation en impliquant pleinement les jeunes, les femmes et les chefs de villages
- « Signer » un pacte de performance entre commune – société civile – légitimités traditionnelles
- Prendre en charge directement les activités de gouvernance et de participation citoyenne
- Recruter des agents chargés de développement communal (ADC) appuyant les OP locales en cas de mobilisation de ressources supplémentaires
- Renforcer la collaboration avec les services techniques et financiers déconcentrés.

**b. Acteurs locaux (OJ, OF et RECOTRAD, radios locales)**

- Réaliser la sensibilisation et la mobilisation sociale sur la gouvernance locale
- Participer aux activités de gouvernance et de contrôle citoyen organisées par les communes
- S'organiser autour des CVCC et CDQVF pour améliorer les actions de gouvernance locale.

**c. Services techniques et financiers déconcentrés**

- Renforcer la collaboration les communes et les appuyer dans les initiatives locales.

**d. ADR et ONG de mise en œuvre**

- Assurer la formation et l'appui aux communes dans les initiatives de gouvernance
- Assurer le financement des activités prioritaires pour les institutions communales (ordinateurs et autres matériels de travail)
- Inciter les communes à développer des projets innovants.

## Expérience 7 :Amélioration des recettes fiscales des collectivités - mobilisation des ressources au niveau des communes

### 7.1. Contexte de l'expérience

Au Mali, les collectivités territoriales sont responsables du développement local à travers les compétences et les ressources financières conférées par l'Etat. A cet effet, elles assurent la maîtrise d'ouvrage et sont responsables de la planification et du financement des investissements dans les biens publics qui renforcent les moyens de subsistance et l'économie locale. Leur proximité avec la population locale leur permet de mettre en place des réponses sur mesure qui prennent en compte les besoins et les priorités de celle -ci.

Cependant le niveau actuel de mobilisation est faible pour faire face aux innombrables défis de développement local dans les domaines agricoles, d'éducation, de santé, d'hydraulique, de l'environnement, etc. Dans cette logique, Pro-ARIDES s'est focalisé sur cette action depuis 2021 en appuyant les communes cibles à travers la NEF et les ADR de Ségou et de Mopti. Ces acteurs ont développé un ensemble d'activités à l'intention des communes, des structures administratives en collaboration avec les services financiers déconcentrés, les acteurs de la société civile, les légitimités traditionnelles et les citoyens (au sens large).

### 7.2. Problématique

La mobilisation des ressources internes a été une préoccupation notoire des plus hautes autorités depuis les premières années de décentralisation. Un ensemble de textes ont été mis en place parmi lesquels la loi n°2011-036 du 15 juillet 2011 modifiée par la loi N°2018-062 du 05 Novembre 2018, relative aux ressources fiscales des communes, des cercles et des régions.

Les problèmes de mobilisation des ressources constituent les principales contraintes pour les communes dans la zone de Pro-ARIDES. La présence des groupes et des individus armés constitue une menace directe pour les régisseurs de finance et les élus communaux, surtout dans les villages sous emprise ou occupés par les groupes armés. Les agents en charge des finances locales n'y peuvent réclamer les taxes et les impôts sans craindre pour leur vie. Aussi, la mobilisation des éléments de la garde républicaine est impossible depuis d'avènement de la crise (ils sont les premières cibles des groupes armés). Les élus communaux connaissent mal le potentiel fiscal de leur commune et beaucoup de ressources fiscales potentielles n'étaient pas concernées par la taxe communale. Les difficultés de mobilisation sont l'insuffisance de communication et de sensibilisation des citoyens, la crise de confiance entre les élus communaux et les citoyens, la méconnaissance des textes régissant la fiscalité, l'incivisme des citoyens, l'insuffisance de moyens de déplacement pour les agents de recouvrement.

### 7.3. Objectifs

- Sensibiliser les acteurs locaux (élus, populations, entreprises) sur l'importance de la fiscalité pour le développement communal
- Renforcer les capacités des collectivités dans l'identification et la collecte des ressources fiscales
- Optimiser les mécanismes de mobilisation des taxes et des redevances locales.

### 7.4. Activités réalisées

Les principales activités réalisées en termes de mobilisation des ressources sont :

- **Formation sur la mobilisation des ressources :** les communes ont participé à ces ateliers. Cette formation a permis une large compréhension des difficultés de mobilisation des taxes, d'avoir une large vue des différentes niches d'assiette fiscale, le rôle des acteurs.
- **Elaboration de plan de mobilisation des ressources :** Ces plans sont élaborés avec les communautés, les chefs de villages, des représentants des femmes, des jeunes, des catégories socioprofessionnelles. Quelques matières imposées identifiées sont : taxe

de développement régional et local, taxe de voirie, taxe sur les charrettes, taxe sur le bétail, taxe sur les armes à feu, vignettes cycle à moteur et vélo, taxe sur les autorisations de construire, les taxes d'occupation du domaine public au niveau des infrastructures marchandes des marchés, des gares et abattoirs. Une stratégie théorique fut mise en place dans chaque commune.

- **Sensibilisation des localités sur le paiement des impôts et taxes :** Les communes ont organisé des séances de sensibilisation sur les radios locales pour toucher le maximum de personnes. Les régisseurs, les OJ et souvent les OF ont effectué des déplacements dans les localités respectives pour rencontrer directement les communautés. Quelques communes ont aussi réalisé des animations à travers des troupes théâtrales locales. Cette approche de proximité permet une large information des citoyens.
- **Organisation des journées citoyennes communales :** Les communes partenaires de Pro- ARIDES ont adopté la tenue des journées citoyennes pour montrer les bons exemples aux autres citoyens. Les maires et leurs adjoints paient d'abord intégralement les taxes de leurs familles et récupèrent les reçus de paiement. Ensuite, les employés communaux et les chefs de villages procèdent au paiement et enfin les citoyens ordinaires. Cette activité est fondamentale pour motiver les citoyens et les assurer de l'utilité de ce paiement.
- **Organisation des journées citoyennes villageoises :** Elles sont une réplication de celle communale au niveau des villages respectifs. Lors de cette séance, les premiers à payer sont les chefs de villages, les conseillers villageois. En seconde position, viennent les leaders jeunes, les leaders femmes et tertio, les citoyens ordinaires.
- **Recouvrement de la TDRL par les régisseurs:** Ils sont appuyés par les élus communaux, les chefs de villages qui invitent les chefs de ménages à payer la Taxe de Développement Régionale et Locale (TDRL). Il a été constaté que la présence ou non des groupes individus armés influence négativement cette mobilisation. Les communes se sont progressivement adaptées à cette réalité en réalisant des déplacements dans les jours sans incident et les estompent complètement dès que l'on observe la présence des groupes armés.
- **Recouvrement des taxes de marché le jour de foire par quelques communes :** quelques communes ont recouvré les taxes d'occupation du domaine public au niveau des infrastructures marchandes des marchés, des gares et abattoirs, etc. L'insécurité dans les localités constitue aussi une grande contrainte à ce recouvrement.
- **Organisation de concours de paiement des taxes :** Ce concours entre localités de la commune est en fonction des taux de paiement de la TDRL. Une remise de prix symboliques est réalisée au profit des trois (3) premiers villages de la commune et même aux citoyens modèles qui ont montré le bon exemple. Cette action a permis de créer une émulation entre les villages dans le paiement de la TDRL. **Le Maire de Sourountouna affirme : ''Nous avons beaucoup augmenté la mobilisation de la TDRL et de la taxe de voirie. Nous sommes passés de 7 millions de FCFA en 2022 à 13 millions en 2024. Le concours inter villages a été d'une grande utilité pour la mobilisation des ressources locales ».**
- **Tenue de rencontres trimestrielles entre les membres de commission de suivi :** Ces commissions sont composées du maire, du régisseur, d'un représentant de chef de villages, d'un représentant des jeunes, d'une représentante des femmes. Cette commission organise des rencontres trimestrielles pour faire la situation et proposer des solutions. Il permet ainsi de donner la situation de chaque village et d'interpeler les mauvais payeurs.

- **Tenue de rencontre trimestrielle avec les chefs de villages :** Ces rencontres sont organisées au cours des déplacements des agents de recouvrement sur le terrain auprès des chefs de villages et des autres membres de la communauté sur la situation du payement de la TDRL et de la taxe de voirie. La situation de paiement est présentée au niveau de chaque village. Il s'est avéré que les villages insécurisés ne sont pas concernés par ces déplacements au risque de mettre en danger la vie des agents de la commune.
- **Diffusion trimestrielle sur les radios locales:** Cette diffusion vise à créer une émulation entre les localités sur le paiement de la TDRL et de la taxe de voirie. La situation du paiement de chaque village est indiquée en détaillant les prévisions, les recouvrements, les écarts à recouvrer.
- **Réalisation annuelle des contrôles inopinés de vignettes (moto, charrette) :** Ces contrôles visent à attirer l'attention des citoyens sur le paiement de ces taxes communales. Les propriétaires doivent payer immédiatement les vignettes pour enlever leurs engins qui ont été saisis pour défaut de paiement.
- **Processus de digitalisation de la collecte des données :** la digitalisation du système de recouvrement est en cours avec l'appui du Cabinet Ressources des Collectivités Décentralisées (RECODE) qui collabore avec le Ministère des Finances. Cinq communes bénéficieront de l'appui pour une période de test au niveau de la région de San avant la généralisation aux autres communes. Quant à la commune de Kava, elle met en application ce logiciel et possède déjà un compte marchand Orange Mali dans le cadre d'un autre projet.
- **Recensement des infrastructures marchandes :** Cette identification systématique des places au niveau des places et de leurs occupants au niveau des marchés, des gares, des boutiques, des moulins. Cette activité qui est récente au niveau des communes est en cours de réalisation. Elle est généralement réalisée par les jeunes volontaires qui sont motivés par les élus communaux. Il y'a lieu d'exploiter la loi relative aux ressources fiscales2 qui donnent d'autres opportunités de taxes dont entre autres : la taxe foncière, la taxe sur les embarcations, la taxe sur les autorisations de construire, la taxe sur les appareils de jeux installés dans les lieux publics, la taxe sur les charrettes, la taxe sur les établissements de nuit, dancings, discothèques et restaurant avec orchestre.

Amadou B. KODIO, le Maire de Madougou

« « Avec le soutien de Pro-ARIDES, nous avons élaboré notre premier plan de mobilisation des ressources locales. En organisant des journées citoyennes et en payant nous-mêmes nos taxes devant tout le village, nous avons montré l'exemple. Cela a permis d'augmenter notre taux de recouvrement de 28% en une année. Aujourd'hui, nous avons pu financer deux forages sans attendre des subventions extérieures.».

## Le rôle des acteurs impliqués dans la gouvernance et de redevabilité, (rôle, forces et faiblesses) :

- **ADR de Ségou et de Mopti et les ONG de mise en œuvre :** Elles ont organisé une série de formations en faveur des communes sur la mobilisation des ressources. Ils ont appuyé l'élaboration des plans d'action et assuré l'appui– suivi de la mobilisation des ressources. On note une forte complémentarité/ synergie entre NEF et ADR dans la mise en œuvre des activités.
- **Services financiers déconcentrés :** Le Service des Impôts et la Perception ont collaboré dans tout le processus de réalisation des activités. Ils établissent la situation de

mobilisation et facilite l'accès à l'information financière pour les communes.

- **Groupe ODYSSÉE :** Le Groupe assure des réflexions sur les dynamiques sociales et les agents ont un bon niveau de compétences dans les études.
- **Communes (élus et agents) :** Elles sont maîtres d'ouvrage qui ont assuré tout le processus : organisation, mobilisation des acteurs locaux. On note un bon niveau d'engagement dans la mise en œuvre des activités et une forte adhésion des élus et des agents communaux dans la mobilisation des ressources locales.
- **Société civile locale :** Ces acteurs (CCJ, CAFO, PSH, leaders religieux, RECOTRAD) ont participé pleinement aux activités. Ils ont appuyé les communes dans la mobilisation des ressources, surtout les jeunes et les femmes dans la sensibilisation des contribuables et le recensement des infrastructures marchandes.
- **Légitimités traditionnelles :** Les chefs de villages sont des personnes clés de la mobilisation des ressources dans les localités. Ils sensibilisent les citoyens, procèdent au recensement au niveau de leur village et recouvrent les montants dus par leurs citoyens.

## 7.5. Résultats atteints

### a. Renforcement du taux de paiement de la TDRL et taxes de voirie par les citoyens

Un des effets des actions est l'amélioration du recouvrement des ressources locales, notamment de la TDRL et de la taxe de voirie. Les communes ont nettement amélioré la stratégie de mobilisation après les actions de formation et d'appui – accompagnement de la part des ADR et de la NEF. Certaines communes ont connu des augmentations très importantes du recouvrement au cours de ces dernières années entre 2020 et 2024. Les citoyens ont pris conscience de la nécessité de paiement des taxes et impôts pour le développement local. Ce qui explique les succès de recouvrement dans les communes de Koporo – Pen, Koulogo, Sourountouna, Fangasso, Ouan, Kava.

Tableau 3 : Recouvrement de ressources locales par les communes (TDRL + taxe de voirie)

| Commune | Année | Prévision | Réalisation | Taux |
|---|---|---|---|---|
| Kava | 2020 | 30 008 528 | 22 310 020 | 75% |
| | 2021 | 43 783 200 | 30 133 907 | 69% |
| | 2022 | 44 504 153 | 37 684 405 | 81% |
| | 2023 | 45 325 342 | 32 369 375 | 71% |
| Sourountouna | 2022 | 18 900 000 | 7 903 968 | 42% |
| | 2023 | 14 452 500 | 3 651 721 | 25% |
| | 2024 | 16 097 000 | 13 668 575 | 85% |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Koporo – Pen | 2020 | 43337300 | 9 171404 | 21% |
| | 2021 | 29240550 | 11 201808 | 38% |
| | 2022 | 30351150 | 14 157662 | 47% |
| | 2023 | 34851150 | 15 512539 | 45% |
| | 2024 | 34 850 550 | 18 120 250 | 52% (fin octobre) |
| Madougou | 2020 | 31 619 240 | 15 610 256 | 49% |
| | 2021 | 39 619 240 | 15 814 870 | 40% |
| | 2022 | 39 679 240 | 20 370 083 | 51% |
| | 2023 | 46 743 240 | 21 640 561 | 46% |
| | 2024 | 41 973 240 | 18 500 000 | 44% (fin octobre) |

Source : Communes, Novembre 2024

Amadou B Kodio, maire Madougou (cercle de Koro)

« Des problèmes énormes se posaient dans notre commune. Dans certains villages, on ne pouvait pas parler de paiement de taxes et les citoyens étaient hostiles à ce paiement. Ce qui explique la tenue des espaces de redevabilité, mais aussi des journées citoyennes. Pro-ARIDES a nous ainsi formé les acteurs et appuyé dans l'élaboration des plans de mobilisation des ressources. Ces activités ont abouti à la prise d'engagement par les chefs de villages. Les journées citoyennes mettant l'accent sur le paiement d'abord par les maires, les conseillers, ensuite par les chefs de villages et enfin par les citoyens ordinaires ont été un facteur catalyseur ».

### b. Amélioration des offres de services

La mobilisation des ressources locales a permis une amélioration des offres de services publics. Ils ont permis un financement du fonctionnement des services des communes grâce au paiement régulier des salaires des agents. A titre d'exemples, en 2024, la commune de Sourountouna paie 2 agents de santé et 15 enseignants. Quant à la commune de Kava, elle paie les salaires de 4 agents de santé. En plus certaines communes connaissaient des problèmes de retard de salaire avant Pro-ARIDES. La mobilisation des ressources locales a permis de pallier à ces retards.

## 7.6. Enseignements tirés

### a. Bonnes pratiques

- **La conception et la mise en œuvre de plans de mobilisation des ressources locales est une approche à poursuivre, mais à généraliser dans les communes maliennes.** L'expérience démontre que cet outil n'existait pas dans beaucoup de communes avant Pro-ARIDES. Son élaboration et son exécution par les communes a été un facteur salutaire à maintenir en ce sens qu'il a permis de donner une vision claire de la mobilisation des ressources.
- **La tenue des journées citoyennes est une pratique à généraliser dans les communes:** les élus et les agents communaux sont les premiers à montrer le bon exemple au cours des journées citoyennes qui organisées en payant la TDRL et la taxe de voirie. En effet, on constatait par le passé que beaucoup d'élus communaux ne payaient ces taxes qu'ils devraient eux même mobiliser. Ce « paiement public » devant tous les citoyens par les élus communaux est un facteur catalyseur pour ces derniers.
- **La digitalisation des recettes fiscales et non fiscales des communes permet d'assurer un recouvrement plus facile des ressources locales :** Cette digitalisation permettra une collecte de données par les relais villageois sans déplacement des régisseurs communaux. Le processus de digitalisation est en cours par le Programme. Les mois prochains offrent l'opportunité de l'expérimentation au niveau de 5 communes tests de Pro-ARIDES.
- **La mise en place de commissions de suivi de la mobilisation des ressources est une pratique à généraliser au sein du Programme et même au - delà :** Cette commission composée d'un élu communal, d'un agent communal, d'un jeune, d'une femme et d'un chef de village établit trimestriellement la situation de mobilisation et les résultats sont diffusés sur les radios locales. Ce qui permet d'informer les populations sur le niveau de mobilisation et de les sensibiliser sur le phénomène.

### b. Facteurs de succès

- **Bonne collaboration avec société civile locale :** les OSC de jeunes et de femmes ont fortement contribué à la réalisation des activités de sensibilisation auprès des acteurs.
- **Collaboration avec les services financiers déconcentrés et l'administration centrale :** Les communes en plus du soutien communautaire sont appuyées et encouragées dans cet élan par les Services des Impôts et la Perception. Ces services sont fortement associés à l'élaboration des plans de mobilisation des ressources, mais aussi dans les conseils pratiques pour leur mise en application.
- **Contexte sécuritaire favorable à la mobilisation des ressources :** Les communes qui ont connu des augmentations sont celles où le contexte sécuritaire est favorable. Les agents peuvent effectuer des déplacements sur le terrain.
- **Expérience des ONG et des ADR dans la mobilisation des ressources :** Les ONG et les ADR ont longtemps travailler sur des projets et des programmes similaires avec plusieurs partenaires. Ils ont capitalisé les acquis dans la promotion de la gouvernance et la mobilisation des ressources.
- **Intervention d'autres projets et programmes dans la gouvernance et la mobilisation des ressources :** D'autres projets tels que PGLR+ interviennent dans les mêmes communes que Pro-ARIDES. Ils ont aussi réalisé des actions dans ce domaine, dont un début de digitalisation de la collecte de données, les activités de mobilisation des ressources, des sensibilisations sur le thème.

### c. Défis

Assurer la consolidation et l'optimisation de la mobilisation des TDRL et des taxes de voirie par les communes, en

surmontant les défis liés à l'efficacité de la collecte, à la gestion transparente et à la sensibilisation des contribuables.

- La mobilisation des TDRL et taxes de voirie est encore faible au niveau de certaines communes par les communes
- Plan de mobilisation des ressources des communes insuffisamment mis œuvre (49% en 2024 d'après la NEF)
- Les nouveaux inventaires des ressources fiscales n'ont pas été mises à profit par les communes
- Certaines communes peinent à réussir la mobilisation de ces taxes en cas d'incident sécuritaire.

Mettre en place une stratégie de mobilisation des autres taxes fiscales potentielles non exploitées par les communes

- Faible exploitation de ces niches potentielles fiscales par les communes : il s'agit des taxes non ou faiblement mises à contribution : taxe sur les charrettes, taxe sur le bétail, taxe sur les armes à feu, vignettes cycle à moteur et vélo, taxe sur les autorisations de construire, les taxes d'occupation du domaine public au niveau des infrastructures marchandes des marchés, des gares et abattoirs
- Réalisation d'inventaire permettant la bonne connaissance du potentiel fiscal des communes
- Non délégation des espaces publics (marchés et gares) à des gestionnaires privés chargés de l'exploiter.

Implémenter la digitalisation du recouvrement des taxes et redevances communales, en surmontant les défis liés à l'infrastructure technologique, la formation des agents et l'adhésion des usagers, pour améliorer l'efficacité, la transparence et la rapidité du processus.

- Délaissement de l'utilisation du logiciel par la plupart des communes par certaines communes (élus et agents) du fait de la mauvaise gestion (avec d'autres projets)
- Déficit du réseau Orange dans beaucoup de communes Pro-ARIDES
- Insuffisance d'équipements informations, de sources d'énergie et de comptes marchands pour la plupart des communes.

**d. Leçons Apprises**

- **L'approche participative de mobilisation de l'ensemble des acteurs est la clé de la réussite de mobilisation de la TDRL et de la taxe de voirie :** Pro- ARIDES a impliqué l'ensemble des acteurs : les communes qui constituent le centre de décision, la société civile (OF, OJ), les chefs de villages et même les citoyens en vue de la mobilisation des ressources locales. Ainsi, le Maire de Koporo – Pen affirme « **avec l'implication des légitimités traditionnelles, la mobilisation des ressources a été plus efficace. Elles peuvent facilement influencer les mobilisations de ressources dans les localités** ».
- **Les espaces de redevabilité offrent des opportunités de mobilisation des ressources locales :** Les espaces de redevabilité organisés par les communes permettent d'informer tous les acteurs sur la situation de paiement des taxes et les besoins d'investissement et de fonctionnement des communes. L'interpellation des chefs de villages et des citoyens a été un facteur essentiel de mobilisation des ressources. Le Maire de Koporo – Pen affirme ainsi : **"grâce à la tenue des espaces de redevabilité, nous avons mobilisé 3 millions de FCFA en 3 mois. Ce n'est pas l'insécurité qui empêche la mobilisation des ressources, mais c'est la mauvaise volonté des citoyens".**

## 7.7. Possibilité de réplication

L'expérience de mobilisation des ressources locales est une pratique mise en œuvre par plusieurs projets et ONG au Mali. Cette expérience testée dans les régions de San et de Bandiagara est réplicable hors zone de Pro-ARIDES. La stratégie de réplication passe par les actions suivantes.

| Stratégies de mise en œuvre | Responsables | Acteurs associés |
|---|---|---|
| Plaidoyer et sensibilisation sur le lien entre paiement de taxe – offre de services, à l'aide des données probantes | Commune | Acteurs locaux |
| Mise à jour continue de la base de données du potentiel fiscal (année) servant de base pour les plans de mobilisation des ressources | Commune | OSC (jeunes, femmes), chefs de villages |
| Diffusion des plans de mobilisation des ressources auprès des acteurs internes | Commune | Radios de proximité, OSC, chefs de villages |
| Tenue des réunions de commission de suivi trimestriel de la mobilisation des ressources | Commune | OSC (jeunes, femmes), chefs de villages |
| Réalisation de séances de sensibilisation sur les radios locales | Commune | Radios locales |
| Mise à contribution des niches financières non exploitées par les communes | Commune | OSC de jeunes et de femmes, |
| Incitation des OJ et des OF communales à s'organiser autour de la mobilisation des ressources | Communes | OJ et OF |
| Délégation des infrastructures marchandes publiques aux gestionnaires privés ou associatifs communaux | Commune | Délégataires |
| Poursuite de l'expérimentation du logiciel RECODE et sensibilisation pour une forte utilisation | Commune | Agents relais chargés du recouvrement, Services Financiers Déconcentrés |
| Dotation des communes en équipements informatiques et de télécommunication de réseau (pylône) | ONG et projets | Orange |
| Poursuite de la formation sur le logiciel RECODE | ONG et projets | Communes |

7.8. Les conseils pratiques vis-à-vis des acteurs sont :

**a. Communes**

- Initier les efforts de mobilisation des ressources internes en se basant sur les organisations locales
- Développer des stratégies inclusives et innovantes en termes de mobilisation des différentes taxes
- Renforcer la collaboration avec les Services Financiers déconcentrés de l'Etat.

**b. Acteurs locaux (OJ, OF et RECOTRAD, radios locales)**

- Mener la sensibilisation et la mobilisation sociale autour des ressources locales
- Participer aux activités de mobilisation des ressources organisées par les communes.

**c. Structures techniques et financiers déconcentrés**

- Renforcer la collaboration avec les communes et les appuyer dans les initiatives locales.

**d. ADR et ONG de mise en œuvre**

- Assurer la formation et l'appui aux communes dans les initiatives de mobilisation des ressources locales
- Opérationnaliser de la collecte digitale dans les communes cibles.

# CONCLUSION

Le processus de capitalisation des expériences de 2024, ouvrira un nouveau chapitre dans l'approche du développement de Pro-ARIDES. En intégrant les enseignements clés et en renforçant les bonnes pratiques, il jettera les bases d'une gestion du programme plus agile, plus stratégique et plus durable. Ce processus n'est pas seulement un bilan, mais un catalyseur d'innovations, préparant le terrain pour des actions concrètes et percutantes. Les connaissances capitalisées aujourd'hui serviront de tremplin pour des réalisations encore plus impactantes demain.

Pour la durabilité et la réplication des expériences capitalisées, les recommandations globales sont formulées vis-à-vis des acteurs suivants :

**a. Structures locales (SGRN, animateurs relais, COFO, société civile)**

- Travailler pour la durabilité des actions de GRN, de CEF et de gouvernance communale
- Assurer la gestion quotidienne professionnelle des activités qui leur sont confiées
- Rendre compte aux usagers, aux communes, projets de la gestion des actions
- Continuer avec les activités de sensibilisation des usagers/ ménages / citoyens

**b. Communes**

- Poursuivre les actions d'une gouvernance / développement local au profit des usagers
- Maintenir la concertation avec les acteurs locaux sur les questions de développement
- Innover dans les approches d'engagement citoyen (CVCC et CDQVF) et veiller à leur fonctionnement
- Financer les initiatives locales de faible envergure sur budget communal à partir des ressources propres
- Favoriser l'émergence du secteur privé local composé d'OJ et d'OF travaillant déjà avec les communes
- Mettre en place une stratégie d'appui - suivi – évaluation des actions de développement à travers les ADC
- Signer un pacte de performance entre commune – société civile – légitimités traditionnelles.

**c. Structures techniques et financiers déconcentrés**

- Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux, les communes et les appuyer dans les initiatives locales
- Poursuivre les efforts d'appui - conseil en vue d'une professionnalisation des acteurs locaux et des communes.

**d. ADR et ONG de mise en œuvre**

- Poursuivre les efforts de développement institutionnels des communes en les donnant les moyens matériels et humains nécessaires
- Poursuivre les actions d'appui aux acteurs locaux sur une période de cinq ans
- Développer la synergie avec d'autres ONG, projets et programmes intervenant dans les mêmes domaines
- Mettre l'accent sur les réalisations physiques dans les différents domaines (GRN, CEF et décentralisation)
- Mettre en relation les différents volets de Pro-ARIDES (GRN, PME/PMI, Genre, Gouvernance locale et CEF)
- Poursuivre le financement des activités prioritaires pour les institutions communales (ordinateurs et autres matériels de travail).

# ANNEXES :

Annexe 1 : Bibliographie

| | |
|---|---|
| 1. | Compte rendu de l'ateliers préparatoires pour la mise en place des Champs Ecoles Agro Pasteurs (CEAP) sur les productions céréalière, fourragère et maraîchère dans les cercles de Tominian, San (région San), Koro et Bankass (région de Bandiagara) |
| 2. | FICHE RECAP DE LA MISE EN PLACE DES CEAP |
| 3. | Rapport de formation des collectivités territoriales partenaires de PRO-ARIDEs sur l'outil de digitalisation de ''recode'' |
| 4. | Compte de la réunion de cadrage sur la digitalisation des transactions fiscales avec l'outil ReCoDe Taxes |
| 5. | Document Programme- Pro-ARIDES- (Version Finale revis+¬e) |
| 6. | PSAN VP Timissa |
| 7. | PSAN VP Ouan |
| 8. | Rapport atelier outil Community VF Scord Card |
| 9. | Plan triennal d'appui technique (PTAT) 2023-2025 de la commune rurale de MAFOUNE |
| 10. | Plan triennal d'appui technique (PTAT) 2023-2025 de la commune rurale de SOUROUTOUNA |
| 11. | Plan triennal d'appui technique (PTAT) 2023-2025 de la commune rurale de TOMINIAN |
| 12. | Plan triennal d'appui technique (PTAT) 2023-2025 de la commune rurale de SANEKUY |
| 13. | Plan triennal d'appui technique (PTAT) 2023-2025 de la commune rurale de DIORA |
| 14. | Plan triennal d'appui technique (PTAT) 2023-2025 de la commune rurale de Kava |
| 15. | Draft_RAPPORT DE L'ATELIER B2B MARAICHAGE ET MINI FOIRE_SAN |
| 16. | Draft_Rapport_B2B_Acteurs_PFNL TOMINIAN JUILLET 2024 - Compte AMAPROS |
| 17. | Rapport de l'atelier d'intermédiation IMF Sévaré |

| | |
|---|---|
| 18. | Rapport Mise en Relation des acteurs filière Fonio B2B San_10 au11_2022 [27323] |
| 19. | TDR_B2B_Maraichage_mini_foire_San_V1 |
| 20. | Rapport PROVISOIRE San et Fangasso18-06-2022 Corrigé V Finale (2) |
| 21. | 20231202_RAPPORT_PROVISOIRE_ENQUETE_DIGITALISATION_TAXES_CT |
| 22. | Rapport de Revue de littérature financement déc et innov SA Final trans KIT_rev Cor Wattel (2) |
| 23. | Plan de mobilisation des ressources financières 2023-2025 de la commune rurale de KOULA |
| 24. | Plan de mobilisation des ressources financières 2023-2025 de la commune rurale de Mandiakuy. |
| 25. | Plan de mobilisation des ressources financières 2023-2025 de la commune rurale de Kaniégué |
| 26. | Plan de mobilisation des ressources financières 2023-2025 de la commune rurale de Lanfiala |
| 27. | Plan de mobilisation des ressources financières 2023-2025 de la commune rurale de Bénéna |
| 28. | Plan de mobilisation des ressources financières 2023-2025 de la commune rurale de Fangasso |
| 29. | Note Technique Recherche-Action (Produit de l'atelier d'écriture de juillet 2024), Efficacité et défis des formes de conseil agricole |
| 30. | Note Technique Recherche-Action (Produit de l'atelier d'écriture de juillet 2024), Digitalisation de la collecte des impôts et taxes pour une bonne traçabilité des recettes |
| 31. | Note Technique Recherche-Action (Produit de l'atelier d'écriture de juillet 2024), Produits forestiers non ligneux et développement local (Défis liés à la valorisation des PFNL par les femmes dans le cercle de Tominian, Mali) |
| 32. | ETUDES SOMMAIRES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE, SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT DE PÉRIMÈTRES MARAICHERS DANS LES CERCLES DE SAN ET TOMINIAN du SITE DE HENEKUY, COMMUNE DE BENENA, Décembre 2023 |

| | |
|---|---|
| 33. | Etudes sommaires de faisabilité technique, socio-économique et environnementale pour l'aménagement de périmètres maraîchers dans les cercles DE SAN ET TOMINIAN du SITE DE BALANDOUGOU, commune de TIMISSA, Décembre 2023 |
| 34. | Etudes sommaires de faisabilité technique, socio-économique et environnementale pour l'aménagement de périmètres maraîchers dans les cercles DE SAN ET TOMINIAN du SITE DE DIAMANA, COMMUNE DE FANGASSO ; Décembre 2023 |
| 35. | Niveau de réalisation des outputs (indicateurs d'activités), Octobre 2024 |
| 36. | Note élaboration des conventions locales GRN |
| 37. | Rapport de mission des ateliers sur l'état des lieux de la gouvernance locale et le niveau de satisfaction des populations par rapport aux offres de services (santé, éducation, hydraulique et l'état civil) dans les communes rurales de Timissa, Lanfiala, Fangasso et Ouan ; Mai 2024 |
| 38. | Etude de performance du Pro-ARIDES, OP/OJ/OF, GRN, Rapport Global, Rapport final ; Avril 2024 |
| 39. | FORMATION DES ACTEURS COMMUNAUX SUR LA GOUVERNANCE LOCALE RELATIVE à LA GESTION DÉLÉGUÉE (AFFERMAGE, CONCESSION) DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ, HYDRAULIQUE, EDUCATION, CAS DES ASACO, CGS ET COMITÉ DE GESTION D'EAU) à SAN ; Septembre 2024 |
| 40. | FORMATION DES ACTEURS COMMUNAUX SUR LA GOUVERNANCE LOCALE RELATIVE à LA GESTION DÉLÉGUÉE (AFFERMAGE, CONCESSION) DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ, HYDRAULIQUE, EDUCATION, CAS DES ASACO, CGS ET COMITE DE GESTION D'EAU) à TOMINIAN ; Septembre 2024 |
| 41. | SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA TABLE RONDE DES BAILLEURS AVEC LES CT DE SÉGOU ; 18 et 19 octobre 2023 |

Annexe 2 : Calendrier de réalisation de la mission

| Rapport/Document/activité | Dates |
|---|---|
| Analyse documentaire | 9 au 17 Septembre 2024 |
| Plan de Travail Détaillé + Méthodologie et Outils de Capitalisation | 18 au 30 septembre 2024 |
| Réunions Consultatives : Organisation de réunions consultatives pour discuter des évidences et des données recueillies lors de la mise en œuvre du programme | 1er au 10 Octobre 2024 |
| Rapport de Démarrage : Préparation et présentation d'un rapport de démarrage synthétisant les objectifs et la méthodologie de la mis-sion | 11 au 17 Octobre 2024 |
| Complément de l'analyse documentaire et conduite des enquêtes terrain : Organisation et exécution des enquêtes terrain pour collec-ter les données nécessaires. | 18 Octobre au 2 Novembre 2024 |
| Elaboration du rapport 3 relatif aux enquêtes de terrain | 3 au 11 Novembre 2024 |
| Capitalisation des Bonnes Pratiques | 12 au 17 Novembre 2024 |
| Stratégie Digitale et Outils de Collaboration : Coordination efficace avec le Conseiller Gestion des Connaissances pour aligner la stra-tégie digitale sur les actions de capitalisation. | |
| Rapport Provisoire : Préparation et soumission d'un rapport provi-soire pour revue | 17 au 21 Novembre 2024 |
| Rapport Final : Intégration des commentaires et finalisation du rap-port. | 25 au 30/11/2024 |

Annexe 3 : Cadre de Recherche

| Thème | Questions de recherche |
|---|---|
| Thème 1 : Approche communautaire de gestion des ressources naturelles au Mali | Quels sont les problèmes qui justifient la gestion des ressources naturelles et des terres ? |
| | Quelle est la cohérence des actions avec les stratégies et programmes nationaux du secteur ? |
| | Quel est le changement souhaité par Pro- ARIDES dans la GRN / terres ? |
| | Quelles sont les types d'activités de GRN entreprises par les bénéficiaires ? |
| | En quoi les actions entreprises par le projet sont pertinentes ? |
| | Quelles sont les actions de renforcement de capacités entreprises par le projet ? |
| | Quel a été le processus de réalisation des actions de gestion des ressources naturelles et des terres ? |
| | Quelles sont les forces et les faiblesses dans ce processus de GRN ? |
| | Quels sont les acteurs implication dans la réalisation des activités de GRN ? |
| | Quelles sont les forces et les faiblesses de l'implication de ces acteurs ? |
| | Quels sont les résultats atteints dans la GRN/ terres ? |
| | Quels sont les effets / impacts induits par les actions ? |
| | Cas de citation de deux bénéficiaires (1 agriculteur, 1 éleveur) et d'un conseiller à la GRN |
| | Quelles sont les contraintes à la GRN ? |
| | Quel est le niveau de durabilité des acquis de GRN ? |
| | Quelles sont les 3 expériences de GRN / terres intéressantes à documenter ? |
| | Quelles sont les principales leçons apprises en GRN ? |
| | Quels sont les défis à la GRN actuellement ? |
| | Quelles sont les solutions à ces défis |
| | Quelles sont les stratégies de mise en œuvre de ces solutions proposées ? |

| | |
|---|---|
| Thème 2 : Mécanisme d'amélioration de la redevabilité des élus communaux pour une meilleure offre de service public au Mali | Quels sont les éléments de contexte justifiant le mécanisme d'amélioration de la redevabilité des élus communaux ? |
| | Quel est le changement souhaité par Pro- ARIDES en termes de mécanisme de redevabilité ? |
| | Quelles sont les actions réalisées en termes de mécanisme d'amélioration de la redevabilité des élus communaux ? |
| | Quelle est l'adéquation des actions avec les stratégies et les programmes nationaux de gouvernance au Mali ? |
| | Quel a été le processus de réalisation de ce mécanisme de redevabilité ? |
| | Quelles sont les forces et les faiblesses de ce processus ? |
| | Qui sont les acteurs impliqués dans la mise en place de mécanisme de redevabilité ? |
| | Quelles sont les forces et les faiblesses de ces acteurs impliqués ? |
| | Quels sont les résultats atteints par le projet en termes de mécanisme de redevabilité des élus commu-naux ? |
| | Quels sont les effets / impacts induits dans l'offre de services publics (domaines touchés) aux usagers ? |
| | Cas de citation de deux maires de communes et d'un conseiller d'appui à la gouvernance |
| | Quelles sont les contraintes du mécanisme d'amélioration de la redevabilité des élus communaux ? |
| | Quel est le niveau de durabilité du mécanisme de redevabilité et de ses acquis ? |
| | Quels sont les 3 cas de mécanisme d'amélioration de la redevabilité les plus intéressants à documenter? |
| | Quelles sont les enseignements tirés du mécanisme de redevabilité des élus communaux ? |
| | Quels sont les défis du mécanisme de redevabilités des élus communaux actuellement ? |
| | Quelles sont les solutions à ces défis du mécanisme ? |
| | Quelles sont les stratégies de mise en œuvre de ces solutions proposées ? |

| | |
|---|---|
| Thème 3 : Appui intégré de proximité aux ménages en conseil à l'exploitation familiale au Mali | Quels sont les éléments justifiant le conseil à l'exploitation familiale ? |
| | Quelles sont les catégories de ménages visés par la CEF ? |
| | Quel est le changement souhaité en termes de l'appui intégré aux ménages en CEF ? |
| | Quel est le processus de l'appui intégré en CEF auprès des ménages ? |
| | Quelles sont les forces et les faiblesses de ce processus ? |
| | Qui sont les acteurs impliqués dans l'appui intégré aux ménages en CEF ? |
| | Quelles sont les forces et les faiblesses de ces acteurs ? |
| | Quels sont les résultats atteints en CEF auprès des ménages ? |
| | Quels sont les effets / impacts induits par le CEF auprès des ménages ? |
| | Cas de citation de deux bénéficiaires (1 agriculteur, 1 éleveur) et d'un conseiller au CEF |
| | Quelles sont les contraintes au CEF ? |
| | Quel est le niveau de pérennisation des acquis de CEF ? |
| | Quelles sont les leçons apprises de l'appui aux ménages en CEF dans les localités ? |
| | Quels sont les 3 cas d'appui intégré en CEF qu'il est opportun de documenter ? |
| | Quels sont les défis actuels et futurs de l'appui intégré au CEF auprès des ménages ? |
| | Quelles sont les solutions à ces défis en CEF et leurs stratégies de mise en œuvre ? |

Pro-ARIDES

Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique du Sahel